



PLUIES DILUVIENNES À SKIKDA

Deux femmes disparues à El Harrouch

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1403 Vendredi 21 - Samedi 22 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES CHEMINOTS METTENT FIN À LEUR GRÈVE



Les trains roulent enfin !

Page 7



TUÉ JEUDI À MISRATA

FIN BRUTALE DE KADHAFI

- Une mort et des interrogations
- L'ONU demande l'ouverture d'une enquête
- Saïf El Islam sommé de se rendre
- L'Occident jubile
- Timide réaction des Arabes

LOUIZA DRISS AÏT HAMADOUCHE AU *MIDI LIBRE* :

- «L'extradition des Kadhafi dépendra des justifications juridiques»

Lire notre dossier pages 3, 4 et 5

Repères

190

ménages ruraux, vivant dans 48 communes de la wilaya de Batna, bénéficieront des retombées de 67 projets de proximité de développement rural retenus dans le cadre des contrats de performance pour 2011.

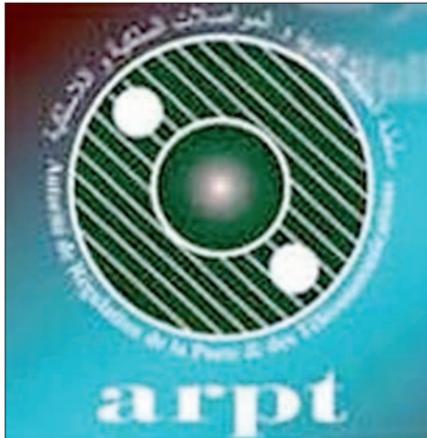
1.207

logements publics locatifs seront attribués à partir du mois de décembre prochain dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé mercredi le wali.

29

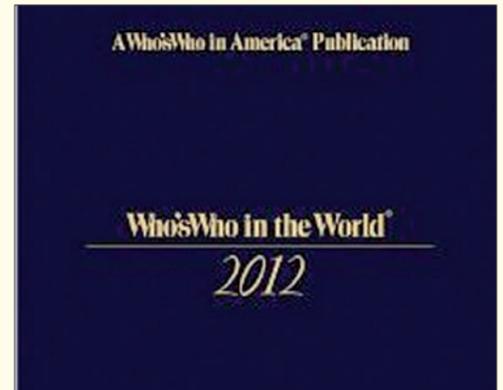
personnes ont été tuées et 1.241 autres blessées, dont 71 grièvement, dans 972 accidents de la circulation survenus du 10 au 16 octobre au Maroc, a-t-on annoncé de source officielle.

L'avertissement de l'ARPT



L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) met en garde contre l'usage de téléphones portables ne portant pas le label "Agréé par l'ARPT", car pouvant présenter un risque pour la santé et l'environnement. "Nous appelons les utilisateurs de téléphones portables à être plus vigilants en vérifiant avant tout achat si les appareils portent le label de l'ARPT, qui représente une garantie de la conformité de cet appareil aux normes internationales en matière de santé et de sécurité", a indiqué à l'APS Fayçal Medjahed, responsable de la communication à l'ARPT. Il a expliqué que contrairement aux téléphones introduits frauduleusement en Algérie et vendus sur le marché informel, les appareils agréés par l'ARPT subissent une "série de tests pour vérifier qu'ils répondent aux exigences essentielles applicables au niveau international en matière de santé et sécurité des usagers, de compatibilité électromagnétique et de bonne utilisation du spectre radioélectrique". M. Medjahed a réitéré son appel aux importateurs de téléphones portables d'apposer sur leurs appareils le label portant la mention "Agréé par l'ARPT" et la référence du certificat d'agrément avant de les commercialiser sur le marché algérien.

Un Algérien fait son entrée au "Who's



who in the world"

Le professeur Mohamed Si Ameur, enseignant et chercheur algérien au département de génie mécanique de l'université de Batna, vient d'être retenu pour figurer dans l'édition 2012 du célèbre ouvrage de références biographiques "Who's Who in the world".

Directeur du laboratoire d'études des systèmes énergétiques industriels, responsable de master sur l'ingénierie solaire, le professeur Si Ameur a fait part à l'APS de son "bonheur" de recevoir une telle distinction qui honore, a-t-il dit, "toute l'université algérienne". Dans la lettre signifiant à cet universitaire la décision de faire figurer sa biographie dans la 29e édition du "Who's Who in the world", il est indiqué que la distinction "constitue une reconnaissance pour les durs travaux dont cet algérien doit être fier". Professeur invité à l'Institut national polytechnique de Grenoble (France) entre 2003 et 2004, Si Ameur a également enseigné à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila. Ses principales recherches sont notamment dirigées vers l'énergie solaire, le génie climatique, l'énergie thermo-fluide, le transfert de chaleur, les turbulences et les conversions d'énergie. Les publications américaines Who's Who présentent une large couverture des biographies des hommes et femmes les plus célèbres à travers le monde dans tous les domaines et secteurs d'intérêt. Elles contiennent près de 1,1 million de "portraits" de personnes de notoriété.

Une association pour les industriels des panneaux photovoltaïques

Les industriels des panneaux photovoltaïques ont mis en place une association professionnelle regroupant déjà une centaine d'opérateurs ainsi que des chercheurs et scientifiques, a indiqué jeudi à l'APS, l'initiateur du projet, Sid-Ahmed Mokhfi, directeur de la première usine photovoltaïque en Algérie, "Eidelec".

"L'association a pour première vocation la formation de professionnels dans ce domaine, ainsi que la sensibilisation sur l'importance des énergies propres", a-t-il précisé en marge du 2e Salon international des énergies renouvelables qui se tient à Oran jusqu'à vendredi. Les objectifs de cette association, baptisée "Groupement des industriels des panneaux photovoltaïques Algérie" (GIPA), s'inscrivent dans le programme des pouvoirs publics visant à promouvoir les énergies propres, a-t-il encore expliqué. "Même si l'appellation laisse entendre que seuls les industriels des panneaux photovoltaïques sont concernés, l'association est ouverte aux autres industriels et scientifiques intéressés par les énergies renouvelables", a-t-il souligné.

L'action de l'association vient ainsi compléter les efforts de l'Etat, en créant un réseau de formation, "indispensable pour faire avancer les choses", a-t-il encore mis en exergue.

La première assemblée générale de l'associa-

Recettes supplémentaires pour les communes

Le projet de loi de finances (PLF) 2012 prévoit de verser les recettes collectées des droits de concession d'exploitation des plages au profit des communes au lieu du trésor public de l'Etat, a annoncé jeudi à Alger le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune. Dans une déclaration en marge de la réunion d'évaluation de la saison estivale, M. Mimoune a précisé que cette mesure permettra aux communes côtières de bénéficier de ressources financières supplémentaires pour assurer une prise en charge optimale de tous les aspects de la saison estivale, particulièrement pour ce qui est de l'équipement et de l'entretien des plages.

Concernant la formation, le ministre a évoqué le plan approuvé par le gouvernement pour améliorer la qualité de la formation, indiquant qu'une enveloppe financière de près de 780 millions DA a été allouée à la formation continue des cadres et gérants d'hôtels publics. Il a également souligné la nécessité d'ouvrir la voie aux écoles de formation privées. A propos du tourisme saharien, il a mis l'accent sur l'importance de l'appui et de la promotion de ce tourisme qui, a-t-il dit, se limite encore au "tourisme d'élite", appelant les agences de voyages spécialisées à revoir à la baisse les prix avec les parties concernées, notamment en ce qui concerne le transport et l'hébergement.

Le ministre a, dans ce sens, appelé les agences de voyages à améliorer la destination touristique algérienne en vue d'attirer les touristes étrangers.



Inauguration du siège de la nouvelle chancellerie d'Algérie à Strasbourg



Le siège de la nouvelle chancellerie d'Algérie à Strasbourg a été inauguré jeudi par le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, en présence de nombreuses personnalités politiques et administratives de la capitale alsacienne, ainsi que des membres de la communauté, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Durant sa visite de travail dans la circonscription consulaire de Strasbourg (du 18 au 20 octobre), Benatallah a rencontré des membres de la communauté, des représentants du milieu associatif algérien, des universitaires et des compétences nationales établis dans le nord-est de la France. Durant ces rencontres, Benatallah "a largement débattu avec les ressortissants (algériens) de sujets divers, objet de préoccupations de la communauté nationale, et a pris connaissance de son dynamisme, ainsi que des activités organisées par le mouvement associatif à l'occasion de la commémoration du 50e anniversaire des événements tragiques du 17 octobre 1961", précise-t-on de même source. Le milieu associatif a fait part de son souhait de pouvoir disposer des locaux de l'ancienne chancellerie au profit des associations culturelles algériennes. Benatallah s'est déclaré "sensible" à cette demande et a exhorté la communauté et le mouvement associatif à élaborer un projet commun autour duquel pourrait se rassembler la majorité des potentialités. Le secrétaire d'Etat a été sensibilisé, d'autre part, sur le traitement, par les pouvoirs publics, des demandes d'investissement émanant de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger.



LE COLONEL KADHAFI MORT APRÈS 42 ANS DE RÈGNE

Une disparition violente et des interrogations

Les conditions de sa disparition restent troubles. Tué dans un échange de tirs ou exécuté ?

Récit d'une mort violente qui n'a pas livré tous ses secrets.

Après avoir dirigé la Libye d'une main de fer pendant 42 ans, en fuite depuis la chute de Tripoli au mois d'août, Mouammar Kadhafi est mort, jeudi, après avoir été capturé dans la ville de Syrte. Selon le CNT, le colonel Mouammar Kadhafi a été tué à Syrte, sa ville natale. Au terme d'une bataille qui a duré près d'un mois entre les ex-rebelles et les forces restées loyales au "Guide", le colonel a été retrouvé dans un tunnel passant sous une zone résidentielle de Syrte, puis capturé vivant. Il est mort quelques instants plus tard dans des circonstances qui demeurent pour l'heure non déterminées. Les conditions de sa mort restent troubles. Si le CNT affirme qu'il a été tué dans un échange de tirs, d'autres sources laissent entendre qu'il aurait été exécuté. Des conditions obscures qui ont amené, hier, le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme à demander la mise sur pied d'une enquête sur les circonstances entourant la mort de Kadhafi. «A propos de la mort de Kadhafi, hier, les circonstances ne sont toujours pas claires. Nous estimons qu'une enquête est nécessaire», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Haut commissariat, Rupert Colville, se référant aux vidéos qui ont été publiées, jeudi, par les médias. Mouammar Kadhafi était encore vivant lors de sa capture près de Syrte. Dans la vidéo, filmée par un spectateur présent au milieu de la foule, on distingue Mouammar Kadhafi tiré hors du capot d'un véhicule et jeté par terre en étant tiré par les cheveux. "Ils (les soldats) l'ont capturé vivant et alors qu'il allait être transporté, ils l'ont tabassé et ensuite ils l'ont tué", a confié une source haut placée du Conseil national de transition (CNT) à une agence de presse. Mahmoud Djibril, chef du gouvernement du CNT, a expliqué que Mouammar Kadhafi était mort d'une blessure par balle à la tête reçue lors d'une fusillade entre ses gardes et les soldats progouvernementaux.

"Le véhicule, quand il s'est mis en route, a été pris dans une fusillade entre les révolutionnaires et les forces de Kadhafi qui a été touché d'une balle dans la tête", a déclaré Djibril lors d'une conférence de presse à Tripoli, lisant le rapport d'un médecin légiste. "Le médecin légiste ne peut dire si la balle venait des révolutionnaires ou des forces de Kadhafi", a-t-il ajouté.

SAÏF EL ISLAM «TUÉ» JEUDI

La CPI et Interpol le somment de se rendre

Annoncé comme mort avec son père, Saïf al Islam Kadhafi, fils de l'ancien dirigeant libyen, fuit la région de Syrte en direction du Niger, a dit, hier, un haut responsable militaire du Conseil national de transition (CNT). "Nous sommes à sa recherche. Les combattants dans la région sont en alerte", a dit Abdoul Madjid Mlegta le coordinateur des opérations militaires du CNT à une agence de presse. Selon le responsable militaire du CNT, Saïf El Islam se déplacerait dans un convoi de trois véhicules armés qui serait encerclé par ses hommes. Sur le sort de Saïf al-Islam Kadhafi, des informations contradictoires circulent. Selon un membre du Conseil national de transition, Saïf El Islam est blessé et hospitalisé. Interpol et la Cour pénale internationale (CPI) ont demandé à Saïf Al-Islam Kadhafi, 39 ans, fils du leader déchu Mouammar Kadhafi, tué jeudi, de se rendre pour «répondre des accusations contre lui», a annoncé l'organisation de police interna-



Mouammar Kadhafi était vivant dans un appartement à Syrte

Des propos démentis, hier, par le chef de la sécurité de Kadhafi qui témoigne. «Mouammar Kadhafi était vivant dans un appartement à Syrte, avant sa capture et n'a pas été trouvé dans un tuyau d'égout» comme cela a été raconté par les combattants révolutionnaires, raconte le chef de la sécurité intérieure, Mansour Daw qui déclare que Kadhafi était, certes, anxieux ces derniers jours, «mais il n'avait pas peur.» Des propos corroborés par un médecin, qui a vu le corps de Kadhafi. Il dit que Kadhafi a été tué après qu'il a été capturé dans sa ville natale de Syrte, selon ce médecin qui a effectué des tests ADN sur son corps, déclarant à une chaîne panarabe que Kadhafi a été touché d'une balle dans la tête et d'une autre dans l'estomac. Des propos à mille lieux des déclarations des dirigeants du CNT et autres combattants qui ont fait état de la mort de l'ex-Guide de la Jamahiriya. A-t-il été tué lors d'une frappe aérienne de l'Otan visant son convoi ? A-t-il été tué lors d'un accrochage avec les combattants rebelles ? A-t-il succombé à ses blessures ou tout simplement a-t-il été exécuté par des rebelles lors de sa capture le jeudi 20 octobre ? Kadhafi a été tué d'une balle dans la tête lors d'un échange de tirs, jeudi 20 octobre, à Syrte, sa ville d'origine, avait déclaré le chef de l'exécutif du Conseil national de transition (CNT), Mahmoud Jibril. «Quand il a été retrouvé, il était en bonne santé et portait une arme», a dit Mahmoud Jibril lors d'une conférence de presse à Tripoli, ajoutant qu'il avait, ensuite, été conduit vers un pick-up. «Quand le véhicule a démarré, il a été pris dans un échange de tirs entre des combattants pro-Kadhafi et des révolutionnaires, et il a été tué d'une balle dans la tête», avait-t-il ajouté. Toujours est-il que plusieurs récits qui circulent sur les différents réseaux sociaux contredisent cette version et apportent chacun une version contradictoire sur les circonstances exactes de la fin de l'ex-Guide libyen. Ils montrent l'ex-dictateur libyen Kadhafi après sa capture, et il

semblerait que le colonel, âgé de 69 ans, est encore vivant et portait ses habits, un uniforme militaire. Entouré par des combattants rebelles scandant «Allah Akbar», le corps de Kadhafi est soulevé par des combattants avant d'être hissé sur un pick-up. Un autre document vidéo diffusé dans l'après-midi par une chaîne satellitaire arabe montre un cadavre ensanglanté, traîné par terre et entouré de plusieurs personnes vociférant à tue-tête. Le torse nu, les cheveux en bataille, une moustache, et un bouc récemment taillé, la dépouille est présentée comme étant celle du colonel Kadhafi. Pour sa part, une agence de presse occidentale a diffusé une photo de Kadhafi le visage et les habits en sang. La photo a été prise à l'aide d'un téléphone portable. Une vidéo, également diffusée par l'agence, montre la même scène avec Kadhafi en treillis transporté par des combattants du CNT surexcités, tirant en l'air. Les combattants ont affirmé avoir retrouvé le colonel dans un tunnel d'égout, avant de le sortir et de le filmer. Un nouveau document vidéo mis en ligne sur le réseau Youtube montre l'arrestation du Guide par des combattants rebelles... Entouré par des rebelles, il subira un vrai lynchage. Dans le tumulte des vociférations, on entend distinctement des individus crier "Misrata" à plusieurs reprises, ainsi que le mot "Hayawen"(animal). L'Otan, elle, fournit sa version des faits. Juste après les prières de jeudi matin, Kadhafi, accompagné de quelques dizaines de gardes du corps restés fidèles ainsi que du chef de son armée, Abou Bakr Younis Jabr, a tenté de fuir par l'ouest, Syrte, assiégée depuis deux mois. Mais il n'a pas pu aller bien loin.

La version de l'Otan

Selon l'Otan, l'armée de l'air a touché des véhicules militaires appartenant aux kadhafistes à proximité de Syrte aux environs de 8h30 (06h30 GMT). L'Alliance atlantique a indiqué ignorer si les frappes avaient tué Mouammar Kadhafi. Le ministre français de la Défense, Gérard Longuet, a déclaré que l'unité aérienne, dans laquelle figurait au moins un avion français, n'avait pas "détruit" mais "stoppé" le convoi, qui aurait été selon lui intercepté par les combattants du CNT. Kadhafi et quelques-uns de ses proches ont, cependant, réussi à sortir vivants de l'attaque. L'ex-dirigeant libyen semble avoir couru à travers une rangée d'arbres vers la route principale pour se cacher dans deux conduits d'évacuation. Mais il avait à ses trousses les soldats du gouvernement libyen. "Au début, nous leur avons tiré dessus avec des armes de DCA, mais ça n'allait pas", a dit un de ces combattants, Salem Bakir. "Après, nous avons marché dans cette direction à pied." "Un des hommes de Kadhafi a brandi son fusil en l'air en disant qu'il se rendait, mais dès qu'il a vu mon visage, il a tiré sur moi", a-t-il dit à Reuters. "Après, je pense que Kadhafi a dû lui dire d'arrêter. 'Mon chef est ici, mon chef est ici!', a dit l'homme, 'Mouammar Kadhafi est ici et il est blessé', a poursuivi Salem Bakir. "Nous sommes alors entrés et nous avons sorti Kadhafi (du conduit d'évacuation). Il disait : 'Qu'y a-t-il ? Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ?', Alors, nous l'avons saisi et mis dans une voiture", explique-t-il. Au moment de sa capture, l'ancien chef d'Etat était déjà blessé par balles à la jambe et au dos, d'après Bakir. D'autres soldats progouvernementaux, présents lors de la capture de Kadhafi, ont confirmé la version des faits de Bakir lors de récits séparés. Un homme a, toutefois, donné une autre version de la capture. "Un des gardes du corps de Mouammar Kadhafi a tiré sur lui à la poitrine", a dit Omran Djouma Shaouan. L'ancien Guide libyen dont le corps a été exposé dans une maison à Misrata devait être enterré dans un lieu gardé secret afin d'éviter que sa sépulture ne devienne un lieu de pèlerinage.

S. B

SOUS LA PLUME

De la tyrannie à la barbarie

PAR SORAYA HAKIM

Il est mort, le tyran ! C'est le premier dirigeant arabe à avoir été tué depuis le début du "Printemps arabe". Une victoire historique pour le peuple libyen mais aussi pour l'Occident qui a mis toute son artillerie pour mettre un terme à quarante-deux ans de dictature et d'un pouvoir sans partage avec des méthodes peu orthodoxes. Nul ne le conteste. Mais ce qui paraît contestable, c'est l'hystérie populaire qui s'est emparé du corps pour le lyncher alors

que Kadhafi était bel et bien mort, soit par les tirs de l'Otan ou les forces du CNT. Sur ce point, les voix sont discordantes. Qu'importe ! Le flou entoure sa capture et son exécution sommaire pour laquelle se sont félicités les pays des droits de l'Homme. Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne ont applaudi à la chute du tyran sans avoir un seul mot, ni une syllabe pour s'offusquer des pratiques barbares d'un autre âge. Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne ont applaudi à la chute du tyran sans avoir un seul mot, ni une syllabe pour s'offusquer des pratiques barbares d'un autre âge. Un procès après sa capture en Libye ou encore traduit devant le TPI aurait donné un gage à la hauteur de l'événement. Les images vidéo, très dures et crues, montrées par les différentes télévisions étrangères, ont-elles aussi

participé à briser le mythe et à exhiber sa déchéance ? Quatre décennies de frustrations, de rancœurs, de haines accumulées trouvent un exutoire dans ces images humiliantes et dégradantes d'un cadavre mutilé et malmené. Tout comme a été humiliante la capture de Saddam Hussein par les Américains, tout comme a été humiliant le procès de Hosni Mubarak sous perfusion encagé comme un animal dangereux. Il reste que l'Afrique est partagée par, d'un

côté, des pays qui ont été touchés par les révolutions arabes et qui se sont réjouis de la mort de l'ex-dirigeant libyen, et, de l'autre, par le Tchad et le Niger deux pays qui se sentent orphelins. Le CNT, qui doit venir prochainement à Alger pour des discussions, entend demander

aux autorités algériennes l'extradition de la famille Kadhafi accueillie pour des raisons humanitaires. Ce sera un véritable dilemme pour l'Algérie qui a reconnu le CNT qui n'a toujours pas constitué de gouvernement. Avec la mort de Kadhafi, les choses vont-elles se décanter pour une réconciliation nationale, et la Libye tournera-t-elle la page pour un retour à la paix ?

S. H.

S. B./ Agence

MOUAMMAR KADHAFI

L'homme énigmatique et aux multiples graines de folie

Il n'est pas question, ici, d'ériger une biographie complète d'un personnage qui a fait couler beaucoup d'encre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Mais d'un homme qui a pris le pouvoir d'une manière totalitaire, qui a fait de ce pouvoir illégitime, un règne dictatorial et absolu, s'autoproclamant sous un premier temps de folie d'abord colonel, ensuite, «le Guide» de la Jamahiriya, puis, cerise sur le gâteau, «le roi des rois traditionnels» de l'Afrique. Un homme énigmatique aux multiples facettes, qui a été considéré par plusieurs spécialistes comme étant un cas pathologique de psychiatrie.

La ville de Qasr Abou Hadi, située à 18 km au sud-est de Syrte, a vu le 19 juin 1942 naître un enfant qui allait changer le destin d'un pays. Il a grandi dans une famille de bédouins de Ghous. Comme la plupart des

dirigeants arabes, il reçoit une éducation primaire et religieuse. Très précoce, la folie des grandeurs l'ont poussé à l'âge de 14 ans (de 1956 à 1961) à former le noyau d'un groupe de militants révolutionnaires ayant pour but de s'emparer du pouvoir. Il a été, d'ailleurs, exclu en 1961 de l'école préparatoire de Sebha à cause de son activisme politique.

Il poursuit, alors, des études à l'université de Libye, puis entre à l'Académie militaire de Benghazi en 1963, où il organise, avec quelques militants encore une fois, un mouvement secret dans le but de renverser la monarchie libyenne prooccidentale.

Son rêve aboutit le 1^{er} septembre 1969, à l'âge de 27 ans, où il mène avec un groupe d'officiers le coup d'Etat contre de la roi Idris I^{er}.

Dans la même journée, la monarchie est abolie, la République est proclamée, et le règne d'un tyran comme pour durer 42 ans.

Comme le «roi» est souverain, Kadhafi s'octroie alors l'avancement du grade de capitaine au grade de colonel.

Son règne commence, d'abord, par la nationalisation de certaines entreprises,



L'ex-dictateur libyen, M. Kadhafi.

notamment celles détenues par des ressortissants italiens. En 1977, il déclare la «Révolution du peuple», change le nom du pays de République arabe libyenne en Jamahiriya («Etat des masses») arabe libyenne populaire et socialiste, et met en place des «comités révolutionnaires» en lieu et place de partis. Dans le même temps, il réforme le système pénal en créant des «tribunaux du peuple», et met en place un sys-

tème répressif. D'ailleurs, il réprime ceux qu'il estime être des «ennemis de la Révolution» (universitaires, étudiants, Frères musulmans, journalistes). En 2000, Kadhafi tente de convaincre les dirigeants des autres pays de créer des «Etats Unis d'Afrique». Il considère, en effet, que c'est le meilleur moyen de développement pour le continent africain. Ce projet passerait par la création d'une monnaie unique et d'une seule armée formée de 2.000.000 de militaires. Kadhafi porte, souvent, un badge représentant l'Afrique sur son uniforme. Son projet est resté à l'état embryonnaire.

A partir de février 2011, il doit, lui aussi, faire face à une révolte populaire, qu'il tente de réprimer par des tirs à balles réelles et des bombardements aériens sur la population.

La répression n'a pas eu gain de cause puisque il décède le 20 octobre 2011 assailli par des combattants du CNT venant de Misrata. Il a, ainsi, succombé au coup porté par son peuple. Ledit peuple qu'il ne cessait de clamer «qu'il l'aimait». Un lynchage populaire.

K. H.

RÉACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'Occident jubile

PAR LAKHDARI BRAHIM

Aux Etats-Unis, Barack Obama a affirmé, dans une intervention, que la mort de Mouammar Kadhafi marquait «la fin d'un chapitre long et douloureux pour les habitants de Libye. Pendant quatre décennies, le régime Kadhafi a régné sur les Libyens d'une main de fer. Les droits de l'homme ont été niés, des civils innocents mis en prison, battus et tués, et la richesse de la Libye gaspillée (...), le terrorisme a été érigé en arme politique», a martelé le Président américain. Le Premier Ministre britannique, David Cameron, dont le pays a lui aussi été à l'avant-garde dans le conflit libyen, s'est dit «fier du rôle joué» par Londres dans la chute du «dictateur brutal», dont la disparition «renforce les chances pour les Libyens de se forger un avenir fort et démocratique». Sans se prononcer sur les circonstances du décès, son ministre des Affaires étrangères, William Hague, a indiqué qu'il désapprouvait «les exécutions extrajudiciaires» tout en assurant qu'il «n'allait pas

pleurer». Du côté de la France, le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, salue la «fin de 42 ans de tyrannie». De New Delhi, où il se trouve actuellement, le chef de la diplomatie française ajoute que «l'annonce de la mort de Kadhafi et la chute de Syrte sont la fin d'une période très difficile pour le peuple libyen». Nicolas Sarkozy, de son côté, salue une «étape majeure» pour la libération de la Libye, estimant qu'une «page nouvelle» s'ouvrait pour le peuple libyen, «celle de la réconciliation dans l'unité et la liberté». Pour Bernard-Henri Levy, «la guerre est terminée ; c'est une excellente nouvelle». Le philosophe, qui s'est fortement engagé en faveur de la révolution libyenne, parle d'un «soulagement» sur France Info. «Tant que Kadhafi était en vie, le sang continuait de couler», ajoute BHL, avant d'affirmer que les «populations étaient menacées par un régime devenu fou». Pour le Bernard-Henri Levy, «la mission (de l'OTAN) est terminée (...) une deuxième étape commence (...) : c'est sortir de cette longue nuit de cauchemar qu'a été le kadhafisme et d'entrer

sur le chemin de la démocratie. C'est l'enjeu des mois qui viennent». Il a appelé les dirigeants du CNT à construire un Etat «démocratique» et «tolérant». En Italie, Silvio Berlusconi, ancien allié de Kadhafi, déclare que «la guerre est finie» en Libye. Sic transit gloria mundi, a commenté en latin le Président du Conseil italien. Une expression latine qui signifie «Ainsi, passe la gloire du monde». La chancelière allemande Angela Merkel, dont le pays a refusé de participer à l'opération militaire de l'Otan, a souhaité que le Libye puisse prendre «un nouveau départ politique dans la paix».

Timide réaction des Arabes

Le président russe, Dmitri Medvedev, a lui aussi réagi. Lors d'une conférence de presse avec son homologue néerlandais, Mark Rutte, les médias russes lui ont demandé de commenter l'arrestation du colonel. Sans savoir que Mouammar Kadhafi était mort, il a expliqué que selon lui, «le sort de Kadhafi doit être décidé par le peuple libyen». Pékin a, de son côté, appelé à

Libye à une «transition politique unitaire» et à la préservation de l'«unité nationale». En Afrique et dans les pays arabes, les réactions sont très mitigées, d'autant qu'ils sont plusieurs Etats à ne pas réagir officiellement à la nouvelle de la mort de Kadhafi. Des réactions très contrastées. Du côté des populations, beaucoup honorent la mémoire d'un dirigeant africain très médiatique, certains conspuent le dictateur et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la Libye et des pays africains en général. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, espère que la mort de Kadhafi «tourne la page de la tyrannie» et que les Libyens regardent «l'avenir sans sentiments de rancune ni revanche».

L'Egypte voisine, qui s'est elle-même libérée du régime Moubarak en début d'année, souhaite «que le peuple libyen ouvrira une nouvelle page et reconstruira son pays après la mort du colonel Mouammar Kadhafi». Le Caire s'est dit «prêt à aider à la reconstruction de ce pays».

L. B.

FIN D'UNE ÉPOQUE

Le regard de la presse étrangère

PAR LOUNES BOUGACI

La presse française s'est attardée sur deux aspects de l'événement. D'abord, sur les circonstances exactes de mort de Kadhafi mais aussi sur les réactions de liesse enregistrées dans les rues libyennes. «Un cri d'abord. Ou plutôt un hurlement. Suivi de beaucoup d'autres. Des voix d'hommes, rauques, sauvages, stupéfaites, comme sorties des entrailles. Pas encore joyeuses, non, presque douloureuses. Comme si la nouvelle à absorber était trop folle, trop énorme, trop bouleversante pour être cueillie simplement. Comme s'il fallait d'abord une longue expiration trop longtemps contenue, telle une plainte, avant de reprendre son souffle, d'hésiter un instant, de regarder l'écran allumé soudain dans le hall de ce grand hôtel, de croiser d'autres regards, incrédules, ahuris, et de brailler enfin. Brailler à perdre sa voix. Brailler de tout son saoul. Il est mort ! Kadhafi est mort. Et la Libye peut vivre », décrit l'envoyé spécial du quotidien français du soir Le Monde. C'est dire que la nouvelle, bien qu'officielle, était difficilement croy-

able à son annonce. Pourtant ! Le quotidien rapporte des réactions d'allégresse suite à la mort du dictateur libyen. Le journal Libération consacre à l'événement pas moins de dix pages en titrant La fin d'un tyran. Reportages, analyses et portraits. Le journal Libération met le paquet pour rapporter le moindre détail de l'événement. La mort de Kadhafi est un fait historique et c'est tout à fait normal que la presse française y accorde autant d'intérêt. A l'instar des autres quotidiens français, Libération met l'accent sur les circonstances de la mort de Kadhafi qu'il qualifie de floues. «A 16 heures, Kadhafi était mort selon les premières dépêches. Son corps transporté vers Misrata, à 250 km. Mort au combat, armes à la main. C'est la version avancée jusqu'en fin de journée par plusieurs témoins. Kadhafi aurait été surpris, il se serait battu, il se serait caché, il serait mort au combat sous les balles du Conseil national de transition (CNT)», conjecture l'envoyé spécial de Libération qui se demande qui dit la vérité au sujet de la mort du tyran. Libération décrit la cacophonie qui a

succédé à l'élimination de Kadhafi avec moult détails.

De son côté le quotidien l'Humanité se montre plus sceptique concernant cette mort en titrant à la Une : «La mort de Kadhafi obscure, selon l'ONU». Et de rapporter que le Haut commissariat de l'Onu aux droits de l'homme a appelé à l'ouverture d'une enquête sur la mort de Mouammar Kadhafi, dans des circonstances pour le moins controversées. L'Humanité s'interroge aussi : Syrte est tombé et Kadhafi est mort, mais comment ? Le même journal conclut : «Mouammar Kadhafi est mort ce jeudi, suite à un bombardement de l'Otan. Le CNT affirme qu'il est décédé des suites de ses blessures, mais plusieurs images laissent croire à un lynchage. La ville de Syrte serait entièrement aux mains du CNT».

Le journal le Figaro, en plus de la couverture très large de l'événement, rapporte la réaction du président français Nicolas Sarkozy. Au lendemain de la mort du colonel Kadhafi, Nicolas Sarkozy a estimé que l'opération engagée par l'Otan en Libye

«arrivait à son terme», écrit le Figaro qui ajoute que le Président français a aussi appelé le peuple libyen au «pardon», à la «réconciliation» et à «l'unité». Le président Sarkozy a aussi affirmé : «On ne doit jamais se réjouir de la mort d'un homme, quel que soit ce qu'il ait fait». Sarkozy, rapporte le Figaro, a considéré la chute du dictateur comme une «étape majeure» pour la libération du pays.

Shark El Awsat illustre sa Une par les quatre dernières photos du dictateur en intitulant son principal article : «Il a vécu et il est mort dans la terreur». Quant aux photos publiées en Une, le journal arabophone précise qu'elles ont été prises à l'aide de téléphones portables. El Hayat ouvre aussi sur la mort de Kadhafi en mettant l'accent sur les explosions de joie qui ont eu lieu en Libye à l'annonce de la nouvelle ainsi qu'en revenant sur l'excentricité du personnage de Kadhafi. Toute la Une du New York Times ainsi que son éditorial sont consacrés à l'élimination de Kadhafi. C'est le cas, également, de la quasi-totalité des journaux à travers le monde.

L. B.

EXTRADITION DE LA FAMILLE DE L'EX- GUIDE LIBYEN

L'Algérie dans l'embarras ?

La question de l'extradition des membres de la famille du colonel Mouammar Kadhafi, qui se sont réfugiés en Algérie, va se poser avec acuité après la mort de l'ex-Guide libyen, jeudi dernier, dans sa ville natale de Syrte.

PAR KAMAL HAMED

Cette épineuse question sera certainement au centre des discussions entre une délégation du Conseil national de transition (CNT) libyen, qui effectuera une visite en Algérie dans les tous prochains jours, et les autorités algériennes. Tout porte à croire que les nouvelles autorités libyennes vont, à la faveur de cette visite, dont la date n'est pas encore connue, présenter une demande officielle d'extradition des membres de la famille de l'ex-Guide libyen. Une demande qui mettrait incontestablement les autorités algériennes dans l'embarras. L'Algérie, depuis l'arrivée de ces hôtes encombrants, a donné l'impression d'être fort embarrassée par cette donne. Dans les multiples déclarations, les officiels algériens ont indiqué que l'accueil des membres de la famille de



Aïcha, la fille de Kadhafi, réfugiée en Algérie.

Kadhafi s'explique par les raisons humanitaires. Pas plus tard que mercredi passé, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a de nouveau mis en avant cette raison. «Nous l'avons reçue pour des raisons humanitaires, le président Abdeljalil a reconnu que nous étions en droit de le faire», a, en effet, indiqué Medelci mercredi lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, qui effectuait une visite de

deux jours à Alger. Le chef de la diplomatie algérienne, qui faisait allusion à la famille de l'ex-Guide libyen, a aussi souligné que «l'Algérie a montré l'exemple en tant que pays justiciable des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies», ajoutant que «l'Algérie a honoré de façon systématique l'ensemble des obligations qui sont les siennes en tant que membre de la communauté internationale et continuera à honorer ses obligations qui sont dictées par des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité». Cette réponse s'adresse, d'abord, à son interlocuteur direct, à savoir le ministre britannique, qui a appelé Alger à coopérer avec le CNT sur cette question. «Nous pensons, au Royaume-Uni, que l'Algérie doit coopérer avec les autorités libyennes si celles-ci effectuaient une demande concernant les personnes qui sont venues dans ce pays», a indiqué William Hague. Des propos qui ne souffrent d'aucune équivoque et qui traduisent certainement la volonté d'une partie des pays occidentaux, dont le ministre britannique se fait en la circonstance le porte-parole. Cette position reflète les pressions qui s'exercent sur l'Algérie en vue de l'amener à souscrire à toute demande que pourrait formuler le CNT. La première visite en Algérie d'une délégation du CNT sera ainsi

l'occasion pour les deux parties de mettre à plat tous les dossiers concernant les relations bilatérales entre les deux parties. Des relations qui, il faut le dire, étaient fort tumultueuses, tant des membres du CNT se sont distingués par des propos très peu amènes en direction de l'Algérie accusée alors de soutenir le régime du colonel Kadhafi et, surtout, de l'aider par l'envoi de mercenaires pour combattre aux côtés de ses troupes. En vérité, ces informations, réfutées par l'Algérie du reste, ne se sont jamais avérées. Le CNT aurait seulement voulu que l'Algérie, qui a observé une stricte neutralité dans le conflit, se range de son côté comme l'ont d'ailleurs fait plusieurs pays de la région. Il a fallu plusieurs mois avant que les relations entre les deux parties ne s'améliorent puisque le chef de la diplomatie algérienne a eu à rencontrer, notamment, le numéro 2 du CNT, Mahmoud Djibril. Medelci a indiqué, mercredi dernier, que les contacts sont «réguliers et quasi quotidiens», et a fait cas de l'audience accordée à Tripoli à l'ambassadeur d'Algérie en Libye par Mustapha Abdeljalil, dimanche passé. Rappelons que l'épouse de l'ex-leader libyen et trois de ses enfants, dont sa fille Aïcha, sont arrivés en Algérie le lundi 29 août dernier.

K. H.

RÉVOLTE AU MAGHREB ET DANS LE MONDE ARABE

Le discrédit des nationalismes

PAR LARBI GRAÏNE

Les révoltes au Maghreb et dans le monde arabe, à coup sûr, n'ont pas encore livré tous leurs secrets. L'onde de choc de l'acte-suicide de Mohammed Bouazizi, partie du centre de la Tunisie, s'est propagée dans l'Orient arabe en épargnant, toutefois, les monarchies du Golfe et l'Arabie saoudite qui ne sont pas pour autant un parangon de démocratie. Au Maghreb, la révolte peine à se déplacer vers l'ouest de la Tunisie. Elle s'est, donc, contentée d'affecter l'Égypte de Moubarak et la Libye de Kadhafi. Suffisamment forte en Tunisie, elle a forcé Ben Ali à abandonner le pouvoir et l'armée a dû se ranger au côté des insurgés. Les réactions face à ces révoltes populaires diffèrent suivant les armées et les personnalités des chefs d'Etat des pays respectifs. Si Mouammar Kadhafi s'est taillé, sa vie durant, une étoffe de nomade-guerrier intrépide, il a tenu à quitter la scène en adoptant une attitude conforme à cette image. Il devait,

donc, rester dans son pays et «mourir les armes à la main» quoi qu'il en coûte. Moubarak a préféré jeter l'éponge, il est vrai, après avoir été lâché par son armée. Mais lui qui croyait incarner l'Égypte, a cru bon de rester à demeure souffrant d'être comparé au tyran de Tunis qui en a été réduit à prendre la fuite. Hormis la Libye, les pays nord-africains, ont plus ou moins aménagé des espaces pour des formes d'opposition politique, quand bien même leurs économies présentent le défaut d'être à forte teneur rentière (pétrole pour l'Algérie, la Libye et l'Égypte) (tourisme pour la Tunisie) (phosphate et banques pour le Maroc). La situation ne diffère pas en Syrie et au Yémen où c'est le pétrole qui reste la première ressource, mais partout la corruption s'est développée en l'absence de transparence et, surtout, de démocratie causant ainsi des blocages au niveau de l'alternance des élites. Les pouvoirs, devenus quasi dynastiques, perdurent et se perpétuent de père en fils ou se préparent à le devenir (Hafed al-Assad, Bachar al-

Assad, pour le premier cas et Moubarak et Kadhafi pour le second cas. Les lectures divergent à propos de ces révoltes qu'on a coutume de désigner sous le générique de «révoltes arabes». Grosso modo, deux approches ont été développées. La première voit dans la société civile et la jeunesse le moteur des protestations, la seconde confère plutôt un rôle prépondérant aux classes dirigeantes opposées à l'un des clans rivaux au pouvoir. Mais dans la foulée de ces insurrections, les pays se mettent à nu révélant soudain leur architecture sociale véritable. Kadhafi qui a régné sur la Libye en maître absolu depuis le coup d'Etat contre le roi Idris 1^{er} en 1967 a fait le vide autour de lui, il a empêché l'éclosion du mouvement associatif et des partis politiques rendant ainsi suspecte toute contestation au régime politique, si tant que la seule voie qui restait est de prendre les armes. Mais le rapport de force est favorable au régime en place du fait de sa détention de la violence légitime. Et du fait aussi que sa longévité lui a permis d'ac-

cumuler au fil des ans un arsenal militaire considérable qu'il a acquis auprès des puissances européennes dont, d'ailleurs, il a fallu l'intervention étrangère pour le détruire. Ce dont on est sûr, c'est que ces révoltes pointent avant tout les pouvoirs dictatoriaux même si on peut douter sur les aspirations à la démocratie de la part d'une société comme la Libye. Mais tous ces peuples n'hésitent pas à réclamer ouvertement chacun à sa façon l'aide étrangère pour venir à bout des potentats locaux disqualifiant ainsi les mythologies nationalistes. «Les révoltes arabes», donc, remettent ouvertement en cause le nationalisme arabe, même des opposants en Syrie, un des berceaux du baathisme, n'y ont pas échappé. A leurs yeux, l'aide éventuelle de l'Occident est de nature à sortir leur pays de l'oppression. On est, donc, très loin du «choc des civilisations», l'idée si chère à Samuel P. Huntington.

L. G.

LA POLITOLOGUE LOUIZA DRISS AÏT HAMADOUCHE À PROPOS DU SORT DES KADHAFI

«L'extradition dépendra des justifications juridiques»

PROPOS RECUEILLIS PAR AHMED BOUARABA

Le Midi Libre : Comment voyez-vous la Libye post-Kadhafi ?

Louiza Driss Aït Hamadouche : Je pense que, pour le moment, on ne peut écarter aucun scénario. La mort de Kadhafi pourrait susciter les causes de résistance de ses forces, notamment la façon dont il a été tué qui pourra susciter la volonté de vengeance. L'on se souvient de la façon dont a été exécuté Saddam Hussein. Son exécution dans une caserne américano-iraquienne a provoqué une volonté de venger cette humiliation. Pour le deuxième scénario, il ne faut pas oublier que Kadhafi comptait beaucoup sur les mercenaires. Aussi, il est évident que le CNT prendra progressivement le contrôle de toute la Libye, ce qui, par conséquent, pourra créer de l'instabilité sur tout que les armes ne sont pas sous contrôle dans ce pays.

Sa mort est-elle synonyme de fin de l'intervention étrangère ?

Cela dépendra de ce que vous appelez intervention étrangère. Si vous parlez des bombardements et de la zone d'exclusion aérienne, je dirais qu'ils vont prendre fin, sauf si le

CNT demande officiellement une présence étrangère. Par contre, si vous parlez de la présence économique étrangère, je peux vous assurer qu'on n'est qu'à son début. D'ailleurs, les intentions commencent à être affichées clairement. La France a déjà commencé à parler de 300 millions dans ses évaluations de ce coût de la guerre. Les Français, les Anglais ainsi que les Américains ne tarderont pas à parler de retour des investissements.

Sur un autre plan, quels sont les enjeux de la première visite d'une délégation du CNT en Algérie, notamment après la mort de Kadhafi ?

Les relations entre Alger et le CNT connaissent un processus de normalisation. C'est depuis le sommet de Paris que le contact est régulier, et cette visite est nécessaire et claire. Maintenant, par rapport à la mort de Kadhafi, il ne faut pas oublier que le ministère des Affaires étrangères algérien n'a pas encore réagi. Là, je dirais qu'il est important que l'Algérie ne se retrouve pas isolée dans la dynamique régionale et, surtout, il ne faut pas qu'elle soit en retard. Il est, également, important que les arguments avancés par

Alger, depuis les premières heures du conflit libyen, ne soient pas avancés en l'absence de l'Algérie.

Dans ce contexte, que sera, selon vous, le sort de la famille Kadhafi, actuellement en Algérie ?

Il est bien clair que si le CNT lance un mandat d'arrêt basé sur des crimes, l'Algérie répondra favorablement à l'appel du CNT. D'une façon générale, cela dépendra des justifications juridiques légales reconnues par les instances internationales à l'image de la Commission des droits de l'homme.

D'autre part, qu'avez-vous à dire quant aux dernières images de Kadhafi, diffusées par certaines chaînes satellitaires, notamment arabes ?

Je dirais que la couverture des médias arabophones, non pas celles arabes, est en quelque sorte désolante. Diffuser des images de violence extrême en boucle sans aucun avertissement est choquant. La violence qui est devenue un phénomène dans les pays arabes est un mauvais signe pour ces pays.

A. B.

APRÈS LA MORT DE KADHAFI

L'Algérie forme l'espoir que la nouvelle ère consacrera la réconciliation

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a exprimé, hier, l'espoir de l'Algérie que «la nouvelle ère qui s'ouvre pour la Libye consacrera la réconciliation, la concorde et l'unité entre les frères libyens».

«L'Algérie forme l'espoir que la nouvelle ère, qui s'ouvre pour la Libye, consacrera la réconciliation, la concorde et l'unité entre les frères libyens et qu'elle permettra la pleine réalisation de leurs aspirations légitimes à la démocratie, l'Etat de droit et la prospérité», a indiqué le porte-parole dans une déclaration écrite.

APS

PARTICIPATION DE LA FEMME À LA VIE POLITIQUE ET SYNDICALE

Le plaidoyer de l'UGTA

Les participants à une journée d'étude sur "le rôle des syndicats dans la promotion socioprofessionnelle et politique de la femme en Algérie" ont appelé, jeudi dernier à Alger, à la participation de la femme à l'action partisane.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les participants à cette rencontre, organisée par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en collaboration avec les comités ouvriers espagnols ont souligné que la participation de la femme à l'action partisane favorisera sa présence dans les assemblées élues. Rappelant que "la Constitution a consacré le droit de la femme à l'action politique", Mme Meslem Mounia, membre du Conseil national de la femme et de la famille, a souligné que "la femme doit, de ce fait, se préparer pour investir ce champ et relever le défi qui lui permettra d'accéder aux postes décisionnels". La directrice de l'Institut national des études et des recherches syndicales, Mme Kadous Hadja, a, quant à elle, mis en exergue le rôle efficient des syndicats dans la promotion de la femme dans les différents domaines, déplorant par là même la faible représentativité des femmes dans les syndicats. L'UGTA compte 15% de femmes, dont 8% de respon-



sables, a-t-elle précisé. Ceci est "insuffisant", a-t-elle estimé. L'intervenante a précisé que des propositions visant à renforcer le rôle de la femme syndicale allaient être soumises. Il s'agit, notamment, de consacrer 30% des portefeuilles ministériels et des postes décisionnels aux femmes et de prévoir des garderies au sein de chaque entreprise publique ou privée au profit des femmes qui travaillent, a-t-elle fait savoir. Par ailleurs, la plupart des intervenantes ont fustigé la proposition de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) de ramener la représentativité des femmes dans les assemblées élues de 30% à 20%. Les intervenantes ont plaidé en faveur

du droit de la femme à accéder aux postes de responsabilité estimant que son manque d'expérience en politique est un argument "non convaincant". La ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saâdia Djaâfar a souligné que lui ouvrir la voie au travail à la femme, permettra "de participer à l'action politique qui n'est plus le monopole de l'homme". La ministre s'est dite favorable au quota (30 pc) accordé par le projet de loi organique relative à l'élargissement de la représentation de la femme dans les assemblées élues affirmant que "l'obtention de ce quota est importante pour permettre à la femme d'accéder aux postes de responsabilité".

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Mme Louisa Hanoune, a rejeté la proposition de réduire le taux de la représentativité de la femme aux assemblées élues de 30 à 20%, émettant des "réserves" sur le système des quotas. Elle a appelé à lever tout "obstacle" entravant la participation de la femme à l'action politique, notamment au plan juridique, faisant référence au "code de la famille". Elle considère, à ce titre, que l'activité syndicale "est une première école" pour la femme qui veut s'engager en politique, tout en appelant celle-ci à adhérer aux syndicats pour apprendre les rudiments du militantisme.

M. C.

APRÈS PRÈS D'UNE SEMAINE DE GRÈVE

Les trains roulent enfin

PAR INES AMROUDE

Les cheminots ont repris le travail, hier, après un protocole d'accord intervenu la veille entre la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et la Fédération nationale des cheminots (UGTA), mettant, ainsi, fin à une grève de 5 jours, a-t-on constaté. «Le 1^{er} train a quitté vendredi matin à 06h25 la gare Agha d'Alger vers Oran, suivi d'un 2^e train rapide vers la même destination à 08h00», a indiqué à la presse le chef d'unité de la gare. Selon la même source, la circulation des trains est revenue à la normale sur tout le territoire nationale après les négociations menées entre la direction générale et le partenaire

social. Le protocole d'accord prévoit l'octroi du "rappel des échelons à compter de septembre 2009, payable en deux tranches, en novembre et décembre 2011". Au cours d'une réunion d'urgence entre le conseil d'administration de la société et la Fédération nationale des cheminots, il a été convenu d'appeler les travailleurs à reprendre le travail "dans l'intérêt de la société et des citoyens", a indiqué à l'APS le DRH de la SNTF, M. Noureddine Dakhli. La SNTF s'est engagée à satisfaire aux revendications des travailleurs, à travers le versement du rappel d'une augmentation de salaire à partir de septembre 2009 et l'application des décisions du conseil d'administration de la société, a-t-il précisé. Le responsable a, par ailleurs,

indiqué que le mouvement des trains "reprendra progressivement au niveau des gares d'Alger et sera renforcé dans celles des grandes villes comme Constantine, Oran et Annaba". Le représentant des travailleurs, M. Abdelhak Benmansour, a, quant à lui, affirmé que les travailleurs "refusent" de reprendre leur travail tel que demandé par la DG et la Fédération nationale des cheminots car, a-t-il précisé, "ils (les travailleurs) ignorent le contenu de l'accord, les modalités et le calendrier de versement du rappel".

Les travailleurs de la SNTF ont, rappelés-le, observé cinq jours de grève. Ils réclamaient un rappel d'une augmentation de salaires à partir de 2009.

I. A.

PROCÈS OULTACHE

Les membres de la commission technique remettent leur rapport

PAR RAYAN NASSIM

Les membres la commission d'évaluation technique de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), présidée au moment des faits par Oultache Chouaib, ont soutenu jeudi au deuxième jour du procès dans lequel ils sont tous poursuivis, que le marché octroyé à la société Algerian Business Multimedia (ABM), en 2007, était conforme à la réglementation et à la législation en vigueur. Ils ont souligné lors de leur comparution devant le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Alger), que la société ABM a été retenue pour fournir à la DGSN du matériel informatique car elle remplissait toutes les conditions techniques et juridiques requises.

Un appel d'offre a été lancé sur les journaux nationaux autour de ce marché et des entreprises ont présenté leurs offres qui ont été examinées en "toute transparence" dans des salles équipées de caméras, ont souligné

les membres de la commission précisant que les offres étaient affichées et le choix a été porté sur ABM sur la base de la compétence et compte tenu du montant proposé par rapport aux autres offres. A la question de savoir si le choix a été porté sur la société ABM en raison du lien de parenté de son directeur général adjoint, Satour Toufik, avec le principal accusé, Oultache Chouaib, les membres de la commission ont affirmé ignorer ce fait, soulignant qu'Oultache ne leur avait pas demandé d'octroyer le marché à son gendre.

Pourtant, un des attendus de l'arrêt de renvoi dispose qu'un des accusés, le commissaire Yahiaoui Abdelmadjid, avait déclaré devant le juge d'instruction qu'"Oultache Chouaib a proposé que la société ABM soit retenue car selon lui le choix n'était pas contraire au code des marchés publics et une annulation du marché retarderait la concrétisation du programme de modernisation des services de la DGSN". Vingt-cinq personnes, dont dix-neuf fon-

ctionnaires de police, doivent répondre des chefs d'inculpation de passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence. Selon l'ordonnance de renvoi, les faits concernent la passation de marchés "douteux" portant sur des équipements informatiques entre la Direction générale de la Sécurité nationale et la société ABM. Les faits concernent la passation de deux marchés "douteux" portant sur l'achat de 10.300 onduleurs électriques, 300 ordinateurs, 500 pc portables et 9.000 imprimantes. La société ABM a obtenu ce marché en février 2008. Le procès se poursuivra pendant plusieurs jours compte tenu du nombre d'accusés dans la même affaire ainsi que de celui des témoins. Chouaib Oultache est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat le 25 février 2010 de l'ex-directeur général de la Sécurité nationale, Ali Tounsi, et dont la date du procès n'a pas encore été fixée.

R. N.

SOUSCRIPTEURS

AADL 2001

La tension monte d'un cran

Il étaient plusieurs milliers de souscripteurs d'AADL 2001 à avoir manifesté, jeudi dernier, leur ras-le-bol en observant un énième sit-in devant le siège de la Direction générale de ladite Agence, à Saïd Hamdine, à Alger. Il faut dire que ce rassemblement était imposant, face un cordon sécuritaire des forces de l'ordre. Après plusieurs «ronds», une délégation de l'association El Amel s'est entretenue avec le DG de l'AADL. A l'issue de cette rencontre, ont-ils annoncé, plusieurs dossiers ont été acceptés. Pour ce qui des modalités de distribution de logements, en l'occurrence ceux de Rouiba et Réghaïa, il a été proposé de classer les dossiers selon l'ordre chronologique, puis selon la situation familiale des souscripteurs. Une autre rencontre se tiendra probablement le 20 du mois prochain afin de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux. C'est dire que c'est l'histoire de la bouteille à moitié pleine mais... à demi vide.

A. B.

MALADIES CANCÉREUSES

Le manque de dépistage dénoncé

Le manque de dépistage et de prévention primaire des maladies cancéreuses a été souligné, jeudi à Alger, par les participants à une journée d'information médicale sur le cancer, qui ont appelé à accentuer les efforts de sensibilisation sur cette maladie en "nette progression". «Nous organisons cette journée pour parler du dépistage de maladies cancéreuses, parce que nous considérons qu'ici en Algérie, nous ne le faisons pas assez, alors qu'il permettrait de réduire jusqu'à 50% les risques du cancer», a déclaré à l'APS le Pr Chouiter, vice-président de l'association El Fejr d'aide aux personnes atteintes de cancer, organisatrice de la rencontre. Certains types de cancer sont en "nette progression en Algérie", a-t-elle signalé, tels que le cancer du sein, le cancer colorectal et celui de la prostate, expliquant qu'une prévention primaire permettrait à un bon nombre de personnes d'éviter cette maladie. Le Pr Chouiter a plaidé pour que toutes les associations activant dans ce domaine se réunissent pour essayer de parvenir «à un meilleur dépistage, plus efficace et mieux conduit à travers le territoire nationale», invitant le ministère de la Santé à les accompagner dans cette démarche. Elle a, également, exhorté les médecins généralistes à "faire eux-mêmes le dépistage et la prévention primaire et expliquer aux gens le meilleur comportement pour éviter cette maladie". Pour sa part, le Pr Boudriche a estimé qu'"avec les moyens dont dispose l'Algérie, beaucoup de choses doivent aller plus vite" en termes de lutte et de prévention, en insistant sur l'importance du dépistage. "S'il y a des décès, c'est qu'il y a de la négligence quelque part", a-t-il considéré, notamment en ce qui concerne les cancers du col utérin et du sein, parce qu'il s'agit de "cancers accessibles à la vue, à l'examen et au traitement".

APS

BISKRA

Lutte contre les criquets

L'Atelier national chargé de la stratégie de lutte contre le fléau des criquets qui se tient à l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne de Biskra, a arrêté un dispositif de suivi sanitaire et environnemental sur le terrain.

Le responsable du chantier, Hamid Bensaâd, chef de service de lutte anti-acridienne à l'Institut national de protection des végétaux (Alger), a souligné que ce dispositif prévoit la constitution de brigades polyvalentes à travers les wilayas concernées, en particulier dans le grand Sud.

Elles prennent en charge le suivi sanitaire des agents chargés de la lutte contre ce type de sauterelles, et évaluent l'impact sur l'environnement.

Les brigades seront composées de représentants du centre national anti-poison, des services de l'Environnement, de la Protection civile, des services vétérinaires, aux côtés des équipes de lutte anti-acridienne de l'Institut national de protection des végétaux.

Selon les responsables de l'atelier, ces brigades constitueront une structure de conseil pour les agents en charge de la lutte anti-acridienne, exposés aux produits toxiques utilisés dans cette opération.

Ils ont ajouté que ces brigades procéderont à l'évaluation de l'impact sur l'environnement de ces produits et mesureront les retombées écologiques de cette lutte.

Selon les techniciens de l'Institut national de protection des végétaux, les opérations préventives de lutte anti-acridienne ont permis de traiter, depuis 2006, 10.000 hectares menacés par ce fléau dans les wilayas de Bechar, de Tamanrasset, d'Illizi et d'Adrar.

Ce chantier a été initié par l'Institut national de protection des végétaux d'Alger, en collaboration avec la station régionale de cet institut, située à Feliache, près de Biskra.

SETIF

Réhabilitation du réseau routier

Un total de 30 km de chaussées urbaines est ciblé, dans la ville de Sétif, par d'importantes opérations de réhabilitation, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Mohamed Dib.

Les opérations prévues à ce titre, au nombre de 23, ont nécessité une enveloppe de 320 millions de dinars dont plus de la moitié (couvrant 12 chantiers) sera puisée du programme d'auto-financement de la commune, le reste étant financé sur les programmes communaux de développement (PSD), a ajouté cet élu, affirmant que l'ensemble de l'action devra être achevé "avant l'hiver prochain".

M. Dib a également fait savoir que la priorité sera donnée aux "tronçons les plus importants, ne rencontrant pas de problèmes particuliers liés aux réseaux d'assainissement ou d'eau potable".

Une dizaine de 10 km de routes secondaires a par ailleurs été réhabilitée à travers les différentes localités entourant le chef-lieu de wilaya, "désormais reliées aux axes principaux", le tout pour un coût estimé à 90 millions de dinars, a encore indiqué le président de l'APC de Sétif.

Le linéaire du réseau routier de la commune de Sétif, forte de plus de 300.000 habitants, dépasse les 500 km.

APS

JIJEL, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Perspectives prometteuses

Dans la wilaya de Jijel, le secteur de la pêche offre des perspectives prometteuses qui n'attendent plus qu'un vrai "retroussement de manches" des professionnels de la mer.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya possède une façade maritime de 120 km de côtes, soit le 10^e du littoral du pays. En effet, l'Etat a investi, pour sa part, des sommes considérables et mis en place des moyens importants à même de mettre ce secteur générateur de richesses et d'emplois sur les bons rails.

Selon l'APS, pour l'échéance 2010-2014, les pouvoirs publics ont prévu, en matière de moyens de production, l'injection de nouvelles unités pour exploiter la ressource pélagique, l'exploitation des potentialités de la wilaya en matière d'aquaculture où onze (11) sites ont été identifiés, la réalisation de deux halles à marée à Zياما Mansouriah et El Aouana (ouest) et des unités de soutien en amont et en aval à la production.

De même, il a été prévu également l'exploitation des retenues d'eau pour la pêche continentale et la mise en place d'un programme de formation et de vulgarisation pour la mise à niveau des professionnels, assure la Direction de wilaya de la Pêche et des ressources halieutiques.

L'impact attendu de ces opérations, une fois lancées et mises en exploitation, est d'atteindre une production de 12.000 tonnes par an de produits de la pêche, ainsi que la création d'environ 2.350 emplois, soit 600 postes supplémentaires, et l'amélioration et la modernisation du système de commercialisation, jusque là considéré



comme archaïque, a indiqué à l'APS, Mohamed Zouaoui, directeur de wilaya du secteur.

En une dizaine d'années, la pêche qui fait travailler et vivre une importante population de cette wilaya côtière, a tout de même connu une "nette amélioration", affirment les responsables de ce secteur, avec chiffres à l'appui.

Le monde de la pêche dans la wilaya de Jijel était, jusqu'à fin 1999, caractérisé par une capacité portuaire limitée, avec l'ancien port mixte qui ne répondait plus aux normes, une flottille de 131 unités dont 40% vieillissantes, en déséquilibre avec la ressource halieutique, sans compter les difficultés d'accès aux crédits bancaires, en plus de l'inexistence d'activités en amont et en aval presque inexistantes et d'une

production, estimée, entre 3.000 et 3.500 tonnes, toutes espèces confondues.

Au titre de l'investissement initié dans le cadre du fond national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA), la wilaya a bénéficié au cours de la période 2001-2004 d'un montant de 787 millions de dinars dont 293 millions de dinars accordés au titre de subventions aux investisseurs pour la réalisation de 37 projets dans le domaine de la pêche.

La Direction de la pêche précise que ces investissements ont porté sur l'acquisition de 24 navires et la réhabilitation de 7 autres, l'achat de 3 camions frigorifiques, la réalisation de 2 chambres froides et une fabrique de glace.

B. M.

MEDEA, SALON DES PRODUITS AGRICOLES

Les meilleurs exploitants agricoles primés



Les meilleurs exploitants agricoles de la wilaya de Médéa, à l'origine d'excellentes performances agricoles enregistrées dans des filières distinctes, durant la saison agricole 2010/2011, ont été primés mardi dernier, en marge du Salon des produits agricoles qui se tient dans cette ville.

Au total, une dizaine d'exploitants agricoles, dont certains appartiennent aux divers clubs agricoles de référence, mis sur pied au niveau local dans le cadre de la promotion du secteur et l'encouragement des opérateurs qui y émergent, ont figuré parmi les personnes distinguées, à cette occasion, en guise de reconnaissance aux

efforts déployés pour le renouveau du secteur. Cette distinction a concerné les meilleures performances, en termes de rendement à l'hectare, obtenues respectivement dans les filières de la céréaliculture, lait, viticulture, apiculture et arboriculture, avec des résultats qui dépassent largement le rendement moyen local.

Le mérite est revenu, par ordre de distinction, à la filière des céréales, dont les deux exploitants primés ont obtenu 51 et 50 quintaux à l'hectare chacun, contre une moyenne locale de 17 quintaux à l'hectare, alors que la filière lait a vu le récompense d'un producteur, déjà membre du club national de référence, qui a réalisé 23 litres/jour par vache, soit presque le double de la moyenne locale.

Les deux lauréats de la filière viticole ont réalisé des rendements de 85 et 90 quintaux de raisin à l'hectare, tandis que la palme des meilleurs producteurs d'arboriculture et de miel est revenue respectivement à un exploitant de la commune de Benchicao, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare, et un jeune apiculteur, originaire de la commune de Ouamri, qui a obtenu une production annuelle estimée à 250 kg.

APS

EL TARF, CONSERVATION DES FORÊTS

970 millions DA pour le développement rural

Afin de mener plusieurs opérations de développement rural, une enveloppe de 970 millions de dinars a été inscrite à l'actif de la conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf, a indiqué le conservateur des forêts.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les actions projetées portent notamment sur l'attribution de 14.780 ruches dont 7.390 pleines, de 5.532 têtes d'ovins et de 1.542 têtes de bovins en plus de 154 autres projets destinés, entre autres, à la réalisation de pistes, de points d'eau, de plantation et de greffage d'oliviers et d'arboriculture fruitière, a ajouté à l'APS Mohamed Teyar.

Il a indiqué également que 25.000 ménages ruraux bénéficieront de ces projets qui permettront de créer 27.000 postes de travail entre emplois directs et indirects.

Ce programme de développement rural en milieu forestier contribuera aussi à la sensibilisation des riverains autour de l'intérêt qui doit être accordé à la forêt pour faire connaître ses richesses et améliorer les conditions nécessaires à l'équilibre écologique, social et économique, a relevé M. Teyar.

Selon lui, ces projets sont à même d'assurer un revenu décent aux riverains qui pourront ainsi se stabiliser en milieu forestier et participer à la protection des aires boisées, notamment contre les incendies. "Les riverains seront particulièrement



sensibilisés sur les sources de revenus que procure la forêt qui doit être impérativement préservée et protégée car elle se trouve à la base d'un système économique varié, rentable et surtout durable", a souligné le conservateur des forêts à l'APS.

Grâce aux campagnes de sensibilisation menées dans ce sens, l'accent a été mis sur les ressources forestières de cette

région qui renferme des produits non ligneux (plantes mellifères, médicinales, aromatiques) dont l'utilisation rationnelle, favorise un développement socioéconomique durable avec une implication directe des riverains dans la gestion de ces espaces.

B. M.

BATNA, DIRECTION DES TRANSPORTS

Réception prochaine de 2 gares



De nouvelles infrastructures relevant du secteur des transports seront réceptionnées à Batna "avant la fin de l'année en cours", a indiqué le directeur concerné.

Abderrahmane Boubedouz a fait part dans ce contexte de la réalisation, en phase d'achèvement, d'un hangar pour le traitement du fret à l'aéroport Mostefa-Benboulaïd et de 3 circuits pour l'examen

du permis de conduire à Batna, Barika et Ain Touta.

La fin de l'année 2011 verra également la réception de deux gares routières, inscrites dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts Plateaux au bénéfice de deux importants chefs-lieux de daïras de cette wilaya, en l'occurrence Merouana et Barika, selon le même responsable.

Il a également rappelé, dans ce même contexte, la réalisation, au Nord de la ville de Batna, d'une nouvelle gare routière destinée à réduire la forte pression subie au quotidien par l'actuelle infrastructure. Cette nouvelle gare en construction sur une superficie de 3 hectares, et dont le chantier connaît un taux d'avancement de l'ordre de 60%, disposera, en plus de diverses commodités (cafeteria, restaurant, halls spacieux), de 150 quais pour le stationnement des autobus et des taxis.

Devant desservir une vingtaine de lignes en direction de toutes les régions du pays, cette nouvelle structure qui donnera lieu à la création de nombreux emplois, recevra un million de voyageurs par an, a précisé le directeur des transports.

Au total, ce sont 8 autres gares routières qui ont été inscrites dans la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014.

APS

AIN TEMOUCHENT Concession de terres agricoles

L'antenne d'Aïn Temouchent de l'Office national des terres agricoles (ONTA) a établi 80 actes de concession de terres agricoles du domaine privé, depuis le lancement de l'opération le 18 septembre dernier, a indiqué son directeur, Moulay Khatir. "A ce jour, 85 actes ont été remis à l'ONTA et cinq font l'objet, soit de correctifs ou d'autres procédures", a précisé le même responsable. L'opération de conversion du droit de jouissance perpétuelle de terres des exploitations agricoles collectives ou individuelles (EAC et EAI) en droit de concession pour une durée de 40 ans renouvelables, en application de la nouvelle loi foncière agricole 10/03 du 15 août 2010, touche, au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, 8.754 exploitants dont 7.727 ont déposé leurs dossiers auprès de l'ONTA, soit un taux de 88%. Sur ce total, l'Office a traité 7.693 dossiers (99%) et établi 6.400 cahiers de charges dont 5.750 ont été signés par l'ONTA et les concernés (90%). Enfin, 850 dossiers finalisés ont été transmis aux services des domaines pour l'établissement des actes de concession. Les cahiers de charges mettent l'accent sur les droits et obligations des deux parties. Ils sont exigés pour toute demande de crédit bancaire ou autre procédure réglementaire. La wilaya d'Aïn Temouchent recense un total de 2.800 exploitations agricoles dont 1.816 exploitations collectives (EAC) et 984 individuelles (EAI) qui totalisent une superficie agricole de 147.366 hectares. Cette superficie qui relève du domaine privé de l'Etat sera concédée en vertu d'actes de concession qui permettront de bénéficier, entre autres, de crédits RFIG. La loi portant orientation foncière agricole a fixé la date limite pour l'achèvement de cette opération au mois de février 2012, soit 18 mois après sa promulgation.

MOSTAGANEM 1.120 micro-crédits octroyés

Mille cent vingt (1.120) micro-crédits destinés à l'acquisition de matières premières, ont été octroyés à Mostaganem, depuis l'application en mai dernier des nouvelles mesures de l'Etat relatives à l'emploi des jeunes, selon l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de gestion des micro-crédits (Angem). Ces crédits ont concerné des projets d'un montage financier dépassant 45 millions de dinars, dont 638 projets dans le domaine de l'artisanat, 278 dans l'agriculture, 96 dans les services, 59 dans celui du bâtiment et travaux publics et 48 dans l'industrie. La valeur du crédit octroyé est passée de 30.000 à 40.000 et à parfois jusqu'à 100.000 DA, a précisé la même source, qui a signalé le financement de tous les dossiers déposés au niveau de l'ANGEM. Dans le même contexte, il est prévu dans les prochains jours le financement de 353 micro-projets avalisés en fin septembre dernier par la commission de wilaya d'approbation et de financement. Durant la période s'étalant du 1er janvier au 30 mai 2011, il a été financé 953 micro-projets pour l'acquisition de matières premières à raison de 30.000 DA chacun. Par ailleurs, l'Angem organisera, les 19 et 20 octobre courant à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki, des portes ouvertes à l'intention de jeunes désireux créer des micro-entreprises. Des modèles de projets créés par les bénéficiaires de micro-crédits seront présentés à cette occasion, selon la même source.

APS

TERRITOIRES OCCUPÉS Israël disposé à un gel «limité» de la colonisation



Les autorités d'occupation israéliennes ont exprimé leur disposition à "un gel limité" de la colonisation dans les territoires palestiniens occupés pour "favoriser une relance des négociations" de paix, suspendues depuis un an, a rapporté la presse vendredi. Le chef du gouvernement israélien "Benjamin Netanyahu serait d'accord pour un gel limité de la colonisation" dans les territoires palestiniens occupés, a rapporté le journal *Haaretz*. Quant à l'Autorité palestinienne, elle exige toujours un gel total de la colonisation juive avant toute reprise des négociations de paix avec Israël. Le négociateur palestinien Saëb Arekat impute à Israël seul "la responsabilité de la démolition du processus de paix". "Israël a choisi les colonies plutôt que la paix", a-t-il réitéré.

"Nous voulons entendre officiellement du gouvernement israélien qu'il accepte d'arrêter la colonisation dans tous les territoires palestiniens, y com-



pris à El-Qods, et de reconnaître un Etat palestinien sur les frontières de 1967", a déclaré M. Arekat.

Le processus de paix israélo-palestinien a connu déjà à fin 2010 un échec cuisant qui s'est traduit par la démission de l'émissaire américain pour le Proche Orient George Mitchell, lequel avait, rappelle-t-on, reconnu "la difficulté" de la mission de relancer les pourparlers de paix en raison de l'entêtement israélien.

Cette impasse a poussé et pour ainsi dire contraint les dirigeants palestiniens à présenter officiellement, il y a quelques semaines, une demande d'adhésion de l'Etat de Palestine aux Nations unies, ce qui n'a pas manqué de susciter l'ire des États-Unis et bien sûr d'Israël.

APS

LA TUNISIE DANS L'APRÈS BEN-ALI

Élections historiques demain

Plus de 7 millions d'électeurs sont appelés à voter dimanche pour les premières élections libres de leur histoire. Les islamistes d'Ennahda, favoris, sont face à 1 1000 candidats pour 217 sièges.

Les Tunisiens voteront demain pour les premières élections libres de leur histoire, où les islamistes d'Ennahda, favoris, pourraient prendre leur revanche au sein d'une Assemblée constituante chargée de poser les fondations d'un nouveau régime rapporte le journal *Libération*.

Mais dans un pays habitué depuis l'indépendance à connaître par avance les résultats des élections, le premier scrutin pluraliste s'apparente à un saut dans l'inconnu.

Le taux de participation est aussi très difficile à évaluer : les électeurs pourraient être dérouterés face à la multiplicité des listes (plus de 1.500) dans un paysage politique remodelé.

Le Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, a exhorté jeudi soir ses concitoyens à aller voter "sans peur" et assuré que le scrutin allait "bien se passer".

Signal déterminant pour les peuples

Crucial pour les Tunisiens, l'enjeu de cette première élection, qui se déroulera trois jours après la mort de Mouammar Kadhafi, l'est aussi pour le "printemps arabe" : sa réussite ou son échec enverront un signal déterminant aux peuples qui se sont soulevés dans la foulée de la révolution tunisienne.

Neuf mois après la fuite de l'ex-président Zine El-Abidine Ben Ali et une transition émaillée de troubles mais durant laquelle l'Etat n'a jamais cessé de fonctionner, plus de 7 millions d'électeurs sont appelés à départager quelque 11.000 candidats pour 217 sièges.

Le vote a commencé jeudi pour la diaspora, qui disposera de 18 sièges. En Tunisie, la campagne électorale s'achève ce vendredi à minuit.

Elue à la proportionnelle "au plus fort reste", un mode de scrutin censé tempérer l'émergence d'une formation hégémonique, l'assemblée constituante devra rédiger une



nouvelle constitution et désigner un exécutif qui gouvernera le pays jusqu'aux prochaines élections générales.

Nul n'imaginait le 17 décembre 2010 que l'immolation de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur ambulant d'une ville déshéritée du centre-ouest du pays, déclencherait un soulèvement populaire sans leaders qui ferait chuter l'indéboulonnable président Ben Ali.

Allié d'un Occident confronté à la montée de l'extrémisme et encore sous le choc du 11 septembre, Ben Ali avait réussi à imposer une image de rempart contre l'islamisme et de garant du "miracle économique" tunisien.

Ennahda, grand favori

Ironie de l'histoire, la misère sociale a explosé au grand jour après sa chute, et les islamistes d'Ennahda, durement réprimés à l'époque, se retrouvent aujourd'hui en position de grand favori.

Le grand parti, légalisé après la révolution, a reconstitué rapidement ses réseaux et son organisation, s'appuyant sur des moyens financiers conséquents - il dément fermement être financé par les monarchies du Golfe.

Absent pendant des décennies de la scène politique, Ennahda a aussi bénéficié de la prime à la nouveauté, et s'est rapidement construit une image de parti "propre" et "porteur de valeurs". Le débat sur la compatibilité entre islam et démocratie, terrain glissant sur lequel aucun parti n'a voulu s'engager, l'a placé au centre du jeu.

Se réclamant du modèle du parti islam-conservateur au pouvoir en Turquie (AKP), Ennahda a cherché à rassurer, promettant notamment de ne pas toucher au

statut de la femme tunisienne.

Inquiets de toute atteinte aux libertés, mais craignant aussi de se voir voler une victoire après des années de combat dans l'opposition à Ben Ali, les "modernistes" sont apparus divisés face aux islamistes.

Rivaux de toujours en dépit d'une lutte commune contre l'ancien régime, Ahmed Néjib Chebbi, leader du Parti démocrate progressiste, et Mustapha Ben Jaafar, dirigeant d'Ettakatol, n'ont pas réussi à s'entendre pour créer un front face aux islamistes.

Le premier a fait du "tout sauf Ennahda" l'axe de sa campagne, le second attend les résultats du scrutin pour négocier et refuse de bipolariser le débat politique.

Coalition de formations de gauche, emmenée par les ex-communistes d'Ettajdid, le Pôle démocrate moderniste (PDM) a rejeté l'idée d'une alliance pré-électorale mais s'est affiché en vigie des droits fondamentaux, autant face aux islamistes qu'aux héritiers de l'ancien parti-Etat du RCD.

Ces derniers, généralement éparpillés sur des dizaines de listes, tablent sur l'implantation de l'ex-parti unique et de ses apparatchiks. Le nombre important de listes indépendantes brouille encore un peu plus les cartes.

Fait sans précédent en Tunisie, l'élection, qui sera surveillée par plus de 40.000 forces de l'ordre, est organisée par une institution indépendante (Isie). Elle devrait annoncer lundi les résultats du vote, en lieu et place du ministère de l'Intérieur, disqualifié par des décennies de bourrages des urnes.

R. I./ Libération

PAYS BASQUE ESPAGNOL

L'adieu aux armes de l'ETA

Depuis 50 ans, les négociations entre le gouvernement espagnol et l'organisation nationaliste basque se sont toujours soldées par des échecs. Mais l'annonce de "l'arrêt définitif de son action armée" par l'ETA, ce 20 octobre, marque un tournant décisif.

C'est par un communiqué bref mais d'une «importance primordiale», selon les mots du Premier ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero, que l'organisation terroriste basque ETA a annoncé jeudi «la fin définitive de son action armée».

Un conflit qui a duré 43 ans (depuis son premier attentat) et laisse 829 morts. Une fin qui paraissait imminente après la conférence organisée le 17 octobre à San Sebastián par un groupe de médiateurs à la tête duquel se trouvait l'avocat sud-africain Brian Currin, l'un des principaux acteurs des accords en Irlande et en Afrique du Sud



et responsable du cessez-le-feu entre l'ETA et le gouvernement espagnol en 2006.

Une réunion très médiatisée en Espagne à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités politiques comme l'ex-secrétaire des Nations unies Kofi Annan, le leader du Sinn Féin Gerry Adams ou l'ex-ministre français de l'Intérieur Pierre Joxe.

Une forte présence symbolique que beaucoup ont interprétée comme la vitrine institutionnelle et solennelle dont le groupe terroriste avait besoin pour annoncer sa fin. Le texte définitif de la conférence appelait l'ETA à «faire une déclaration publique de fin définitive de l'activité armée et solliciter le dialogue avec les gouvernements français et espagnols». Et c'est ce qu'elle a fait trois jours plus tard en rendant justement hommage à cette «initiative de grande transcendance politique».

**Le patrimoine
culturel
algérois
mis en valeur**

Page 14



30^e FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Participation algérienne avec *Le Dernier Passager*

Page 12



La jeune écrivaine Kaouther Adimi à cœur ouvert

Page 13

Auteur à 23 ans d'un premier roman faisant des portraits croisés d'Algériens, Kaouther Adimi s'est livrée sur son travail, sa vie d'étudiante. Elle est jeune, plutôt menue : c'est cette «gamine» qui a écrit «L'envers des autres» ? La première impression lors de notre rencontre avec Kaouther Adimi, écrivaine algérienne de 25 ans, de passage à Reims avec Nova Villa, est fausse, totalement fausse.

30^e FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Participation algérienne avec *Le Dernier Passager*

Le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue a dévoilé la programmation de sa trentième édition. L'événement aura lieu à Rouyn-Noranda du 29 octobre au 3 novembre 2011. «Le vendeur» de Sébastien Pilote sera présenté en ouverture. Le réalisateur Mounes Khammar honorera l'Algérie avec la présentation de son court métrage «Le Dernier Passager».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette année, le Festival présentera 23 longs métrages, 58 courts ou moyens métrages – dont 42 animations – en provenance de 25 pays, dont l'Algérie, l'Allemagne, le Brésil, la Corée du Sud, l'Égypte, l'Estonie, la France, le Liban, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et le Venezuela. Cette programmation audacieuse présente 27 films primés et 29 premières : huit mondiales, neuf nord-américaines, cinq canadiennes et sept québécoises.

Né du rêve et de l'audace de trois ardents cinéphilos, Jacques Matte, Louis Dallaire et Guy Parent, le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue ne cesse d'étonner par son succès grandissant. En 1977, ils organisaient la première Semaine du cinéma régional suivie, en 1981, de la Semaine du cinéma québécois en Abitibi-



Témiscamingue et en 1982, de la première édition du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

L'événement se tient du samedi d'octobre au jeudi suivant à Rouyn-Noranda (agglomération de

45.000 habitants), capitale régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (150.000 habitants), une région jeune et dynamique située à 600 kilomètres au nord-ouest de Montréal (1heure 15 en avion).

Pendant six jours, le Festival met en valeur plus de 150 productions : des courts, moyens et longs métrages de calibre international, mais avec une prédilection pour le cinéma québécois. Dans le but de diversifier l'offre cinématographique et d'élargir sa clientèle, plusieurs volets se greffent à la programmation régulière. On pense, entre autres, aux volets spéciaux destinés aux enfants et aux groupes scolaires et à celles offertes aux 18-30 ans, ou encore aux tournées organisées dans les autres grandes villes de la région. Avec ce programme varié, le Festival réussit à fidéliser une clientèle de tous les âges.

Chaque année, plusieurs personnalités du monde cinématographique viennent présenter leurs films. Depuis 1982, le Festival a accueilli près de 4 500 invités (réalisateurs, interprètes, producteurs, distributeurs, journalistes) en provenance des cinq continents.

Tremplin incontestable pour les artisans du cinéma et occasion stimulante de découvertes pour le public, cet événement original permet des rencontres inoubliables avec les ciné-

philes, les médias et les artisans du cinéma. Ce festival s'est acquis, au fil des ans, la réputation d'un événement hautement sympathique. En 2001, le Festival a été reconnu dans le Répertoire des festivals de cinéma international comme étant « le plus accueillant de la planète ». Il a su attirer plusieurs grands noms du cinéma d'ici et d'ailleurs, comme Claude Lelouch, Pierre Richard, Serge Gainsbourg, Marie Trintignant, Margot Kidder, Maria de Medeiros, Jean-Claude Lauzon, Pierre Falardeau, Denys Arcand, Roy Dupuis, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'avènement du Festival est certes l'une des initiatives les plus novatrices qu'aura connues la région en termes de retombées culturelles, économiques, géographiques, touristiques et humaines. Le bilan des trente dernières années est révélateur.

Le Festival a su se démarquer et insuffler un vent de dynamisme à la région, prouvant qu'il est possible de mettre en place de grands événements culturels même si l'on vit loin des grands centres urbains comme Montréal, Toronto ou Vancouver.

Fidèle à ses objectifs, le Festival a su conserver sa dimension d'événement international tout en se faisant le miroir d'une région où il fait bon vivre et où la population est réputée pour son accueil, sa chaleur et son enthousiasme.

Le Festival bénéficie de la reconnaissance et de l'appui de ses pairs du milieu cinématographique. Les nombreux prix qui lui ont été décernés depuis sa fondation démontrent son excellence dans plus d'un domaine (tourisme, promotion, marketing, implication sociale, développement économique, etc.).

La qualité de sa programmation, ses invités de renommée, la chaleur de la population accueillante, l'excellente couverture médiatique, la ferveur de son public et le professionnalisme de son organisation en ont fait un événement reconnu tant par la presse que par l'industrie cinématographique.

K. H.

LE DERNIER PASSAGER

Perle noire (Abu Dhabi 2010)
Algérie, 2010, fiction, 35 mm, couleur, 6 min, sans dialogue
Réalisation Mounes Khammar
Interprétation Mohamed Bouchaib
Production Saphina production.s

Un jeune homme saute dans le vide et, avant de disparaître à jamais, son âme rend une dernière visite à ses deux amours impossibles : une femme et une scène de concert.

COLLOQUE INTERNATIONAL

De l'Andalousie à Tlemcen...

Un colloque international intitulé "Tlemcen terre d'accueil après la chute de l'Andalousie", se tiendra du 25 au 27 octobre à Tlemcen, a indiqué mardi dernier le communiqué du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Plusieurs chercheurs et experts algériens et étrangers prendront part à ce colloque organisé par le CNRPAH et l'université de Tlemcen au nouveau palais de la culture d'Imama, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011", a-t-on précisé de même source.

"La rencontre sera consacrée à l'époque de la chute de l'Andalousie en 1492 et la fuite de nombreux savants vers les pays du Maghreb, vers la ville de Tlemcen particulièrement", a expliqué à l'APS la chargée de l'organisation des colloques au CNRPAH, Gallez Ouiza.

"C'est un devoir que d'évoquer cette période de notre histoire longtemps ignorée d'autant plus qu'il est notoire que les savants qui ont fui l'Andalousie ont vivement contribué à l'évolution des pays du Maghreb et y ont laissé une empreinte bien apparente", a estimé Mme Gallez.

Chargé de l'organisation des colloques de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture Islamique", le CNRPAH est l'un des plus anciens centres préhistoriques en l'Algérie. Créé en 1955, il devient en 2003 un établissement public à caractère scientifique et technique et prend son appellation actuelle.

Feu Mouloud Mammeri l'avait un moment dirigé

Le centre a pour mission de conduire toutes les recherches archéologiques et anthropologiques entreprises sur le territoire national, et a eu le mérite, entre autres, de faire connaître aux étrangers le chant du Sahara algérien bien connu sous le vocable "Ahalil", et a permis sa classification par l'Onu dans le patrimoine immatériel universel.

CHINE

Approfondir la réforme du système culturel

La Chine a décidé d'approfondir la réforme de son système culturel et de promouvoir son industrie culturelle dans le sillage du développement économique international, selon le communiqué final de la 6e session de la comite centrale du Parti communiste chinois (PCC), rendu public la semaine passée à Pékin.

Des efforts doivent ainsi être déployés dans un souci "d'éveil de la conscience" des citoyens chinois sur leur identité culturelle et de sensibilisation sur le rôle que peut jouer la culture dans l'émancipation d'un pays, selon le communiqué, cité par l'agence Chine nouvelle.

Le Président chinois Hu Jintao avait indiqué à l'ouverture de la session, qui s'est tenue depuis samedi, que l'industrie culturelle était une source de créativité qui soutenait l'unité nationale.

Cette industrie a un rôle important dans le développement économique et social du pays, avait rappelé M. Jintao, ajoutant que la Chine s'efforçait de garantir à son peuple les moyens nécessaires pour une vie sociale et culturelle épanouie. D'avantage de ressources seront créées pour améliorer les services culturels publics et mener à bien les réformes de l'industrie culturelle.

APS

AUTEUR DE L'ENVERS DES AUTRES

Kaouther Adimi à cœur ouvert...

Auteur à 23 ans d'un premier roman faisant des portraits croisés d'Algériens, Kaouther Adimi s'est livrée sur son travail, sa vie d'étudiante. Elle est jeune, plutôt menue : c'est cette «gamine» qui a écrit «L'envers des autres» ? La première impression lors de notre rencontre avec Kaouther Adimi, écrivaine algérienne de 25 ans, de passage à Reims avec Nova Villa, est fautive, totalement fautive.

C'est une femme très mature, qui porte un regard parfois cynique, surtout intransigeant sur le monde, notamment sur son pays. Titulaire d'un master 2 en lettres modernes, elle a enchaîné avec un autre master 2, cette fois en ressources humaines. «J'ai fait la fac de lettres pour la culture générale, sans vraiment d'idée de métier. J'ai fait des stages de journalisme, de prof, mais cela ne m'a pas donné envie. Faire carrière comme romancière ? Je commençais à être publiée, et à force d'être dans ce monde très fermé des auteurs...»

Des contes de fées

Elle ne dira rien sur le métier qu'elle exerce dans les ressources humaines, préférant parler de «son» Algérie, «mon domaine de jeu, j'y rencontre des gens inspirants». Kaouther vit en France depuis trois ans, mais elle respire toujours Alger la blanche, cette ville mythique à la



fois «fascinante et repoussante. J'ai envie de la raconter, puis de créer un monde autour d'elle».

L'écriture, Kaouther l'a dans le sang, depuis toute petite. «Dès l'école primaire, en France (elle y a vécu de 4 à 8 ans), l'institut nous faisait écrire pour pouvoir dessiner. J'adorais le dessin, puis l'écriture a pris le dessus. C'était des contes de fées, avec des princesses, des dragons... De retour en Algérie, on ne trouvait pas de livres, en 1994. Je me suis mis à écrire pour... lire après ! Ça n'a pas marché !»

Un café littéraire

Kaouther a encore le cahier de ses 8 ans, et de toutes ses années d'adolescence. «J'ai tout gardé, c'est rigolo, mais pas publiable...» Etonnamment, la jeune Algérienne sera fort surprise de voir que chez beaucoup d'amis, «il n'y a pas de bibliothèque. Dans ces maisons, je me sens mal, j'ai l'impression que le copain en question était dépossédé».

C'est à la fac d'Alger, en 2005, qu'elle a commencé à vraiment écrire, «car j'avais beaucoup de temps libre. J'ai vu une affiche sur le prix du jeune

écrivain de langue française, à Toulouse. J'ai envoyé une nouvelle, et j'ai été lauréate en mai 2006». Elle sera de nouveau primée lors de ce festival en 2008, mais c'est juste avant, en Algérie, que sa carrière d'écrivain va prendre forme. «Je travaillais avec une association d'étudiants, pour mettre en place un café littéraire. On faisait partager un livre à des jeunes, puis on invitait l'auteur pour une rencontre. Il y avait un monde fou !» Et personne n'empêchait ces rencontres, pas de censure ? «Non, le plus difficile à Alger, c'est de trouver des lieux mais aussi de motiver les gens.» La preuve, un seul éditeur a répondu présent pour aider les étudiants pour ces cafés littéraires. Et les éditions Barzakh auront un coup de cœur pour Kaouther Adimi, lui demandant d'écrire un roman. «Avec les nouvelles, je n'arrivais pas à écrire tout ce que j'avais à dire.» Ainsi est né *Des ballerines de papicha*, édité en Algérie, et un an après en France sous le titre *L'envers des autres* chez Actes Sud. «En fait, papicha, c'est de l'argot algérois, donc il fallait absolument un autre titre.» Le deuxième roman est déjà en cours, dans la tête de Kaouther. «J'écris dans ma tête tout le temps, en structurant, avec la ponctuation et tout ! L'écriture, pour moi, est un travail très très solitaire.» Sa notoriété commence à être grande, tant en Algérie qu'en France. «Je ne m'y attendais pas, mais ce n'est que du positif. Ici en France, je suis un peu en décalage, car le livre est sorti un an après.» Coup de chance pour nous Français : «J'écris dans cette langue car je suis passée en France en étant petite, mais si mon père, qui travaillait dans la communication, avait été en Russie, j'aurais écrit en russe...»

Guillaume Flatet dans l'union presse

SÉMINAIRE INTERNATIONAL «13 SIÈCLES D'HISTOIRE COMMUNE»

L'implication des jeunes dans la préservation du patrimoine culturel bâti

Les participants au séminaire international, organisé sous le thème "13 siècles d'histoire commune", à l'université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, ont insisté mardi, lors de la deuxième journée des travaux, sur la nécessité d'impliquer les jeunes dans la préservation du patrimoine culturel bâti.

Le professeur Mounir Bouchenaki, expert en patrimoine et ex-directeur du Centre international des études pour la préservation et la restauration des biens culturels de l'Unesco, a souligné, dans sa communication, que le patrimoine culturel est exposé à la dégradation et la perte s'il n'est pas pris en charge de manière sérieuse et mis en valeur dans les programmes scolaires.

Le conférencier a parlé également, lors de cette rencontre de trois jours, organisée par l'Université de Tlemcen en coordination avec le laboratoire des Etudes Méditerranéennes "Euromed" de l'Université de la Sorbonne (France), des effets de la mondial-

sation qui pourraient anéantir les caractéristiques et les sites de petits pays, leur identité et leur histoire.

Cette rencontre vise, selon le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales, à "faire connaître" les monuments historiques et culturels et les liens entre la cité de Tlemcen et les villes méditerranéennes.

Le représentant du laboratoire français a estimé que Tlemcen est le "portail du Maghreb et de l'Orient et un carrefour entre le Nord et les pays du Sahel africain et le fief de nombreux scientifiques, religieux et historiens".

Il a ajouté que Tlemcen constituait durant 13 siècles une terre prolifique pour de nombreux courants artistiques, littéraires, soufis et écoles scientifiques et culturelles. Elle recèle des sites et monuments remontant à diverses époques historiques lui permettant de devenir par mérite la capitale de la culture islamique 2011. Pour sa part, Dr Bensnouci

Ghaouti, professeur à l'Université de Tlemcen a souligné dans sa communication que Tlemcen recèle un foisonnement de souvenirs que préserve la mémoire collective.

Le conférencier a traité également des facteurs qui ont hissé la capitale des zianides au rang des grandes cités dont la fertilité de son sol, la disponibilité de l'eau et sa position géographique stratégique. Les travaux de ce séminaire, qui s'inscrit dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" avec la participation de professeurs d'Algérie, de France et de pays du Maghreb, s'articulent autour de quatre axes abordant "Tlemcen, avant la conquête islamique", "Le bassin ouest de la Méditerranée avant l'avènement de l'Islam", "Le Maghreb arabe dans son développement depuis l'avènement de l'Islam" et "Tlemcen et son évolution historique, archéologique et scientifique.

APS

PROJETÉ À TLEMCCEN «Dar el hadith, un lieu de culture»

Le documentaire "Dar el hadith, un lieu de culture", écrit et réalisé par Saïd Oulmi, a été projeté à Tlemcen devant un nombreux public venu (re) découvrir cette medersa considérée comme étant une véritable école du nationalisme algérien durant l'époque coloniale.

Le film projeté mercredi soir dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011" traite de l'histoire de la medersa "Dar el hadith" de Tlemcen, depuis sa fondation en 1937 jusqu'au jour d'aujourd'hui, en s'appuyant sur des archives nationales et les témoignages de ceux et celles qui ont étudié dans cette citadelle de la culture et du savoir.

Dans ce lieu, a été dispensé aux élèves, filles et garçons, un programme authentiquement algérien en langue nationale permettant de leur inculquer les valeurs et les constances de l'identité nationale à savoir la langue arabe et l'islam en plus du patriotisme et du nationalisme.

"Dar el hadith", qui a défié le colonialisme dans ses tentatives d'acculturation du peuple algérien, a su préparer avant le déclenchement de la révolution des hommes et des femmes, pour répondre à l'appel du devoir patriotique.

S'appuyant sur des témoignages de personnes encore vivantes, le film a montré que beaucoup parmi celles et ceux qui sont tombés au champ d'honneur sont passés par cette medersa, dirigée à l'époque par Cheikh Bachir El Ibrahim (1889-1965).

Ces témoignages ont donné à ce documentaire une force indéniable et une charge émotionnelle profonde car, nul parmi les spectateurs, notamment les plus âgés, n'est resté insensible au contenu. Dans la région de Tlemcen,

"Dar el hadith" reste intimement liée à l'histoire du mouvement national.

Le débat ayant suivi la projection a été riche en témoignages et en souvenirs poignants notamment de la part de ceux qui ont fréquenté cette école.

Les nombreuses personnes qui n'ont pu accéder à la salle, faute de place, ont souhaité la programmation d'une autre projection, dans une salle plus grande pour permettre au large public de voir ce film.

SUR LES ÉTALS DES LIBRAIRIES DES ZIBAN «Biskra vue par les arabes»

Un ouvrage intitulé "Biskra bi ouyoun arabia" (Biskra vue par les arabes), signé Faouzi Mesmoudi, vient d'être édité par le Commissariat du Festival local des cultures et arts populaires de cette wilaya.

Cet ouvrage de 304 pages rapporte les textes consacrés à cette cité par des voyageurs, des poètes et des écrivains arabes qui y ont séjourné à diverses époques, affirme l'auteur dans son introduction.

Les textes cités décrivent l'urbanisme dans cette région des Ziban, ses vestiges et monuments religieux, ses oasis, les traditions de ses habitants et l'effervescence scientifique de ses centres de culture, assure l'auteur qui a illustré son ouvrage de nombreuses photographies et peintures représentant notamment la mosquée du compagnon du prophète Okba ibn Nafaâ, les ruines de Tahouda, le minaret de la zaouïa Ali Benamor de Tolga, les gorges d'El Kantara et la vieille Mosquée de Bordj Benazzouz.

Le Commissaire du Festival local des cultures et arts populaires de la wilaya de Biskra, M. Omar Kebbour a relevé dans son introduction à cet ouvrage que l'auteur a réalisé un travail "de longue haleine" de recherche dans les vieux écrits de géographes, d'historiens et de poètes orientaux et maghrébins ayant séjourné ou évoqué les Ziban dans leurs écrits.

APS

LA PEINTURE SOUS VERRE DE FARAH LADDI

Mise en valeur du patrimoine culturel algérois

Exposés depuis mardi au centre des loisirs scientifiques d'Alger, les tableaux de l'artiste-verrier Farah Laddi reflètent bien, à travers des illustrations en couleurs vives, chaudes et éclatantes réalisées selon la technique de la peinture sous verre, le patrimoine culturel du vieil Alger.

Le bleu est présent dans la grande majorité de la trentaine de tableaux en verre, de formes et de tailles différentes, dégagant chacun des scènes qui renvoient aux dessins fabuleux qui accompagnaient les contes et légendes de l'extrême Orient d'antan.

De par la richesse des couleurs et des formes ainsi que la multitude de détails miniaturisés, représentant notamment des symboles berbères et autres motifs de décoration, l'exposition placée sous le thème "O verre marine", replonge le visiteur dans le paysage de l'antique Médina d'Alger, célèbre par son bâti mauresque et une lumière radieuse du soleil et un bleu éclatant de la mer.

Parmi les œuvres exposées, une série de tableaux dédiés à "la main" qui font penser à la mythique "main de Fatma" ou "Khamsa", ne laissent pas le regard indifférent. Ces tableaux, riches en couleurs, ont des bordures sur lesquelles plus de 120 anciens prénoms de femmes algériennes



sont calligraphiés... El Yakout, Hadjla, Rokia, Khedaouedj, El Aldja ou encore Ghalia, ont été "ressuscitées" grâce à cette artiste autodidacte.

La symbolique de "la main" chez Farah Laddi ne rejoint pas celle de la "Khamsa" qui, selon la tradition, protège du mauvais oeil. Pour elle, "la main crée, restaure, détruit parfois mais construit beaucoup".

A propos de la mer agitée, présente en force dans l'ensemble des tableaux, l'artiste a expliqué qu'elle reflétait à la fois la vivacité du vieil Alger et l'inquiétude que chacun devrait avoir sur le sort de son patrimoine architectural.

"Une mer calme représente la sérénité, par contre une mer agitée, pleine de vagues, symbolise la vie. Si j'ai mis sou-

vent la mer en état d'agitation c'est pour signifier que cette ville est encore en vie et dire qu'il y a urgence à améliorer les choses en termes de sauvegarde de son patrimoine architectural et humain", a-t-elle confié à l'APS.

L'exposition se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre au Centre des loisirs scientifiques de l'établissement "Arts et culture" de la wilaya d'Alger.

Farah Laddi est artiste verrier autodidacte, spécialiste de la peinture sous verre.

Diplômée de l'Institut de la mer et de l'aménagement du littoral en écologie marine, elle a exercé comme décoratrice dans un atelier d'artisanat à Alger depuis 2002.

APS

ORAN/ LECTURE EN FÊTE

Inculquer à l'enfant l'amour du livre

La wilaya d'Oran s'apprête à accueillir le festival local "Lecture en fête" prévu du 25 octobre au 3 novembre prochain dans le cadre des efforts de l'Etat visant à encourager la lecture en milieu infantin et de jeunes, a-t-on appris mercredi auprès du Commissariat du festival.

Ce festival, qui coïncide avec la célébration du 57e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale, vise à incruster la culture de la lecture et de la créativité chez les enfants et les jeunes, a indiqué à la presse la commissaire de la manifestation.

Des ateliers de concours en lecture, dessin, travaux manuels, écriture, calligraphie, conte et théâtre pour enfants seront constitués à cette occasion et seront dotés

d'un bon encadrement et de prix pour les lauréats, a-t-elle ajouté. Des centaines de livres scientifiques, d'histoire, de religion, de contes sont fournis par une bibliothèque ambulante qui sillonne les communes de Gdyl, Bethioua, El Ançor, Sidi Chahmi et Es-Sénia. Un Salon du livre sera organisé durant le festival avec la participation d'au moins une dizaine de maisons d'édition nationales. Une exposition de dessins d'enfants est prévue sous la direction de l'association "Le petit pinceau" et une autre d'illustrés par l'association "Le petit lecteur". A été également élaboré dans le cadre de ce premier festival du genre à Oran, un programme de lecture et d'écriture pour les détenus de l'établissement de rééducation de Gdyl, celui de

réhabilitation de hai "El Djamel" comportant deux représentations théâtrales intitulées "Algérien et fier" et "Projet" signées respectivement par Mohamed Mihoubi et M'hamed Liguédri. Les enfants atteints du cancer au niveau du centre de Misserghine seront également au rendez-vous avec des activités culturelles, récréatives et éducatives. Par ailleurs, un colloque se tiendra sous le titre "Faid El Hourouf" qui examinera la problématique de la lecture en Algérie et de la réticence des jeunes dans ce domaine. Le festival rendra aussi hommage à la fondatrice du premier ballet en Algérie, la défunte Rachida Reguig, décédée récemment, et à trois figures locales du monde du livre.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LOURABAT

Présence des grands maîtres de l'andalou

La 9e édition du Festival international de Rabat des musiques andalouses se tiendra du 26 au 29 octobre prochain avec la participation de grands maîtres de ce patrimoine maghrébin dont le cheikh algérien Mokdad Zerrouk, chef d'orchestre de l'ensemble régional de musique andalouse d'Alger, ont annoncé les organisateurs.

Cette manifestation culturelle de quatre jours, se veut une plateforme de rencontres

et d'échanges pour la valorisation et la pérennisation de la musique andalouse et a pour objectif d'encourager les jeunes à comprendre et à apprendre les sublimes morceaux qui composent cette musique ancestrale. L'un des moments forts au programme de ce festival sera, sans aucun doute, la "fusion" des écoles algérienne, marocaine et tunisienne dans un même orchestre pour exécuter des morceaux de cette musique authentique, ancestrale et

commune au Maghreb. Lors de l'édition de l'année dernière, le festival avait célébré la "Nouba Raml el Maya" dans sa dimension maghrébine avec notamment la présence du maître du Malouf constantinois, Salim Fergani, en invité d'honneur.

Ce rendez-vous artistique annuel est organisé par l'Association marocaine Ribat Al Fath pour le développement durable.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Lutte acharnée en haut du tableau

La 6e journée de la ligue 1 du football professionnel, prévue aujourd'hui, sera marquée par une lutte acharnée en haut entre trois clubs qui jouent pour la première place. En effet, l'USM Alger, l'actuel leader, sera en appel à Tlemcen pour donner la réplique au Widad de Tlemcen avec la ferme intention de consolider sa position, alors que ses deux dauphins, la JSM Béjaïa et le CR Belouizdad, qui joueront respectivement face au CA Batna et au MC Saïda, tenteront de gagner leurs matchs pour rester en contact avec le peloton de tête.

PAR MOURAD SALHI

Vainqueur du derby algérois face à son concurrent direct, le CRB, l'USM Alger effectuera un déplacement périlleux dans la capitale des Zianides pour donner la réplique au WAT, une équipe qui reste sur une belle performance face au MC Oran. Le Widad tentera de faire la passe de trois à l'occasion de ce rendez-vous, en enregistrant la troisième victoire de suite. Ce n'est pas facile, les Rouge et Noir aspirent à revenir avec la totalité des points pour préserver leur fauteuil, d'autant plus qu'un revers coûtera la première place dans le cas, bien évidemment où le CRB ou la JSMB s'imposent. Le CRB qui retrouve son stade fétiche du 20-Août à l'occasion de cette journée, n'a d'autre alternative que de remporter cette rencontre pour rester en contact avec la tête. Mais une certaine vigilance doit être de mise, le MC Saïda est capable de revenir avec un bon résultat, d'autant que son moral est au beau fixe après sa belle victoire face au



MC El Eulma. La JSM Béjaïa, le deuxième dauphin avec 10 points, n'est pas en reste, puisque les joueurs de Fouad Bouali, devront sortir le grand jeu du côté des Aurès, pour sortir indemnes du match face au CAB qui, reste également sur une belle victoire à l'extérieur face au NAHD. Le nouveau promu ne compte pas rester en si bon chemin, mais il tentera d'enchaîner avec une autre victoire pour s'approcher davantage du podium. Le stade 5-Juillet sera, ce soir, le théâtre d'une chaude empoignade entre l'USM Harrach et le NA Hussien Dey dans un duel équilibré et ouvert à tous les pronostics. Les Harrachis, sévèrement battus à Constantine le CSC, aura une belle occasion de se racheter lors du derby face au NAHD qui traverse actuellement une zone de turbulence en ce début de saison. Le club phare de Djurdjura, la JS Kabylie se déplacera à El Eulma pour se mesurer au Mouloudia local dans une rencontre de confirmation pour les deux équipes. Les poulains de Meziane Ighil qui ont renoué

avec le succès à l'occasion de la précédente journée, tenteront aujourd'hui de revenir avec une autre victoire même si leur mission s'annonce très difficile devant une formation d'El Eulma intraitable sur ses bases. Enfin, les deux derniers matches au programme de cette 6e journée mettra aux prises le Le MC Oran et le CS Constantine, alors que l'AS Khroub se mesureront à l'ES Sétif dans un match ouvert à tous les pronostics.

M. S.

Programme des rencontres

20-Août-1955 : CR Belouizdad- MC Saïda	18h
Tlemcen : WA Tlemcen- USM Alger	18h
Zabana : MC Oran- CS Constantine	16h
1 ^{er} -Novembre : CA Batna- JSM Béjaïa	16h
5-Juillet : USM Harrach- NA Hussien Dey	18h
Abed-Hamdani : AS Khroub- ES Sétif	18h
Messaoud-Zegar : MCE Eulma- JS Kabylie	16h

AL QADISSIA

L'Algérien Hadj Bouguèche inscrit un deuxième triplé

L'attaquant algérien Hadj Bouguèche s'est de nouveau distingué dans le championnat saoudien de football, en inscrivant trois buts, jeudi soir, lors du match perdu par son équipe Al Qadissia, face à Al-Hilal (5-4), pour le compte de la 6e journée. Bouguèche, auteur d'un premier triplé, il y a deux semaines, est en train ainsi de monter en puissance, en retrouvant son réalisme qui lui avait permis d'être sacré meilleur buteur du championnat algérien de division "une", lors de la saison 2009-2010. Il a, au cours du même exercice, contribué largement dans le titre de champion gagné par son ex-club, le MC Alger, le premier en 11 ans. L'ancien Mouloudéen avait rejoint Al Qadissia cet été en provenance d'un club émirati de deuxième division. En brillant de mille feux, jeudi face à l'un des ténors du championnat saoudien, Bouguèche confirme ses grandes ambitions pour cette saison. Il

avait déclaré, récemment à la presse algérienne, qu'il ne perd pas espoir de taper dans l'œil du sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, en prévision des prochains challenges des Verts". Ayant déjà joué pour les sélections algériennes des juniors, des espoirs et des locaux, l'ancien goleador du MCA n'a fait que de rares apparitions avec la sélection première, rappelle-t-on.



ENTRAÎNEUR DE VITORIA GUIMARAES :

L'attaquant algérien, Hilal Soudani, a offert "de nouvelles solutions offensives" pour son nouveau club, le Vitoria Guimaraes de football (Div. 1, Portugal), a estimé son entraîneur Rui Vitoria. "Nous avons gagné une importante carte offensive avec l'arrivée de Soudani chez nous. Sa présence nous permet d'envisager des solutions supplémentaires en attaque, non disponibles jusque là", a déclaré l'entraîneur de Vitoria à un journal local. Soudani s'est distingué, samedi passé, par un doublé pour sa première titularisation avec Vitoria, permettant à son équipe de se qualifier au prochain tour de la Coupe du Portugal,

rappelle-t-on. Cet exploit met le buteur du championnat algérien de l'exercice dernier, en position de force pour postuler à une place de titulaire au sein de sa nouvelle formation. Mais l'entraîneur de Guimaraes ne veut pas se prononcer sur le futur statut de l'attaquant de l'ASO Chlef (Div. 1, Algérie). "C'est un bon attaquant qui élargi notre champ de manœuvres, et nous sommes là pour l'aider à progresser davantage", s'est-il contenté de dire. L'attaquant algérien est présent pour faire son retour en sélection algérienne dès le prochain stage (Novembre), après avoir été dispensé des deux dernières rencontres face à la

Tanzanie et la République Centrafricaine, en raison de blessure.



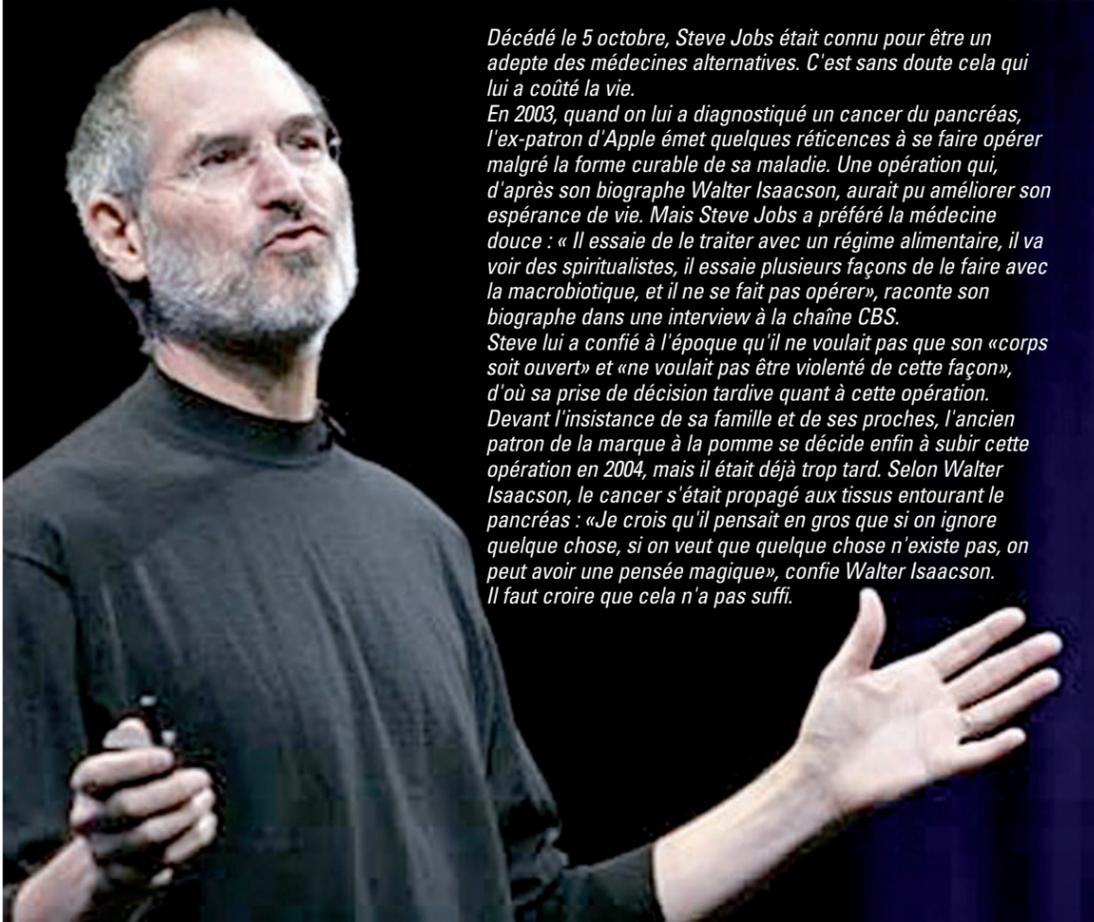
MC ALGER la sanction de Chaouchi réduite à 5 matches



La commission de recours de la Fédération algérienne de football a décidé jeudi de ramener la durée de suspension ferme infligée au gardien du MC Alger, Fawzi Chaouchi, de dix matches à cinq matches, et d'augmenter la sanction financière de 80.000 DA à 100.000 DA. La commission de recours de la FAF qui s'est réunie le 20 octobre 2011 a auditionné le joueur du MC Alger, réexaminé les rapports des officiels, et visionné la vidéo du match joué samedi dernier face à la JSM Bejaïa, comptant pour la cinquième journée du championnat de Ligue 1. Ainsi, la commission de recours a décidé d'"accorder des circonstances atténuantes et accepter les excuses et l'engagement du joueur au respect des règlements et de l'éthique sportive". Pour rappel, la sanction assortie d'une amende de 80.000 DA, a été prise par la commission de discipline de LFP pour "crachat envers adversaire" et "gestes obscènes envers le public".

La direction du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), rappelle-t-on, avait fait appel mardi dernier au niveau de la commission des recours de la Ligue de football professionnel (LFP), après la sanction de dix matches infligée à son gardien de but.

Steve Jobs : il a refusé de se soigner



Décédé le 5 octobre, Steve Jobs était connu pour être un adepte des médecines alternatives. C'est sans doute cela qui lui a coûté la vie.

En 2003, quand on lui a diagnostiqué un cancer du pancréas, l'ex-patron d'Apple émet quelques réticences à se faire opérer malgré la forme curable de sa maladie. Une opération qui, d'après son biographe Walter Isaacson, aurait pu améliorer son espérance de vie. Mais Steve Jobs a préféré la médecine douce : « Il essaie de le traiter avec un régime alimentaire, il va voir des spiritualistes, il essaie plusieurs façons de le faire avec la macrobiotique, et il ne se fait pas opérer », raconte son biographe dans une interview à la chaîne CBS.

Steve lui a confié à l'époque qu'il ne voulait pas que son « corps soit ouvert » et « ne voulait pas être violenté de cette façon », d'où sa prise de décision tardive quant à cette opération. Devant l'insistance de sa famille et de ses proches, l'ancien patron de la marque à la pomme se décide enfin à subir cette opération en 2004, mais il était déjà trop tard. Selon Walter Isaacson, le cancer s'était propagé aux tissus entourant le pancréas : « Je crois qu'il pensait en gros que si on ignore quelque chose, si on veut que quelque chose n'existe pas, on peut avoir une pensée magique », confie Walter Isaacson. Il faut croire que cela n'a pas suffi.

LE CARNET DU MIDI

1833 LE NOBEL C'EST LUI

Alfred Bernhard Nobel, né ce jour à Stockholm (Suède), est un chimiste, industriel et fabricant d'armes suédois. Inventeur de la dynamite, il possédait l'entreprise d'armement Bofors. Dans son testament, il légua son immense fortune pour la création du prix Nobel. L'élément chimique nobélium a été nommé ainsi en son honneur. À l'âge de 18 ans, Alfred part aux États-Unis, où il étudie la chimie pendant quatre ans. Nobel découvre que quand la nitroglycérine est mélangée à un solide inerte et absorbant appelé Kieselguhr (terre diatomacée), elle devient beaucoup plus sûre à transporter et à manipuler, l'explosion nécessitant l'usage d'un détonateur. Il fait breveter cette invention le 25 novembre 1867, sous le nom de dynamite. En 1890, Alfred Nobel quitte la France pour s'installer dans sa villa située au bord de la Méditerranée, à San Remo en Italie. Le 27 novembre 1895, au club suédo-norvégien de Paris, Nobel met un point final à son testament en léguant l'intégralité de sa fortune pour la création du prix Nobel. Il meurt d'un accident vasculaire cérébral le 10 décembre 1896 à San Remo.



1917 UN DES MEILLEURES TROMPETTISTES DE TOUS LES TEMPS

John Birks «Dizzy» Gillespie, né ce jour en Caroline du Sud, est un trompettiste, compositeur et chef d'orchestre de jazz américain. Avec Miles Davis et Louis Armstrong, il est l'un des trois plus importants trompettistes de l'histoire du jazz, ayant participé à la création du style Bebop et contribué à introduire les rythmes latino-américains dans le jazz. Dizzy Gillespie se distinguait en particulier par sa trompette au pavillon incliné vers le haut, il bouchait sa trompette d'un bouchon. Ses joues gonflées à bloc comme celles d'un crapaud, ainsi que sa joie de vivre et son humour ravageur sont pour beaucoup dans sa popularité auprès du public. En tant que musicien, il avait une technique époustouflante et une vitesse de jeu impressionnante. Il joue avec Charlie Parker dans des clubs de jazz. Gillespie se déclare candidat à l'élection présidentielle aux États-Unis de 1964. Il promet que s'il est élu, la Maison Blanche serait renommée The Blues House, que Ray Charles serait nommé président de la Bibliothèque du Congrès, Miles Davis directeur de la CIA, et Malcolm X Attorney General, avant de se retirer en faveur de Lyndon B. Johnson. Souffrant d'un cancer du pancréas, Dizzy Gillespie meurt le 6 janvier 1993.



ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

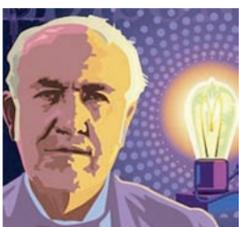
1797 Premier saut en parachute

André-Jacques Garnerin effectue le premier saut en parachute de l'histoire le 22 octobre 1797 (1er Brumaire, an VI du calendrier républicain) en s'élançant d'un ballon à Paris au parc Monceau. Il atterrit sans dommage devant une foule admirative qui pensait le voir perdre la vie.



Le 12 octobre 1799, son élève et future épouse, Jeanne Genevieve Labrosse, est la première femme à sauter en parachute. Le 11 octobre 1802, elle dépose au nom de son mari un brevet sur l'«*appareil dit parachute, destiné à ralentir la chute de la nacelle d'un ballon après l'explosion de celui-ci. Ses organes essentiels sont une calotté d'étoffe supportant la nacelle et un cercle de bois qui se trouve en dessous et à l'extérieur du parachute et servant à le tenir un peu ouvert lors de l'ascension : il doit faciliter son développement au moment de la séparation avec le ballon, en y maintenant une colonne d'air.*»

1879 Edison invente la lampe à incandescence



Dans son laboratoire de Melo Park dans le New Jersey, Tomas Alva Edison réussit à faire fonctionner la première ampoule à incandescence. En guise de filament, il utilise un bambou du Japon dans une ampoule sous vide alimentée par de faibles voltages. En se carbonisant, le bambou, relié à deux fils de platine conducteurs de l'électricité, produit une lumière électrique. La première ampoule fonctionnera 40 heures. Il présentera son invention à un public émerveillé le 1er janvier 1880.

1934 Première parution du journal de Mickey

Le Journal de Mickey est un magazine hebdomadaire français de bande dessinée qui s'adresse à un public enfantin. Il est publié depuis le 21 octobre



1934 mais a connu une interruption de publication de 1943 à 1952. Ses pages se répartissent entre bandes dessinées des univers de Mickey Mouse et de Donald Duck, bandes dessinées et gags d'auteurs francophones, et de parties magazine axées sur la nature, les nouvelles technologies et le monde actuel.

2008 L'Inde lance sa première mission spatiale inhabitée vers la Lune



L'Inde vient de lancer sa première mission spatiale inhabitée vers la Lune. Il s'agit d'une fusée avec à son bord l'engin spatial Chandrayaan-1, qui est chargé d'instruments scientifiques indiens, européens et américains. Elle a décollé depuis le centre Satish Dhawan de Sriharikota, sur la côte sud-est de l'Inde au nord de Madras. Cette mission vers la Lune devrait durer deux ans cette mission vers la Lune devrait durer deux ans.

Grâce à l'alunissage d'une sonde peinte aux couleurs de l'Inde, sa mission sera la recherche d'eau et de minéraux et de substances chimiques.

1921 L'ANARCHISTE

Georges Brassens, d'origine italienne, né à Sète dans l'Hérault ce jour, est un poète et auteur-compositeur-interprète français. Il mit en musique et interpréta, en s'accompagnant à la guitare, plus d'une centaine de ses poèmes et ceux d'autres poètes, dont Paul Fort. Il enregistra de 1952 à 1976, 14 albums. Il reçut le Grand Prix de poésie de l'Académie française en 1967. En 1936, il s'ouvre à la poésie grâce à son professeur de français. Son intérêt croissant pour la poésie ne lui ôte pas le goût pour les « 400 coups ». À 16 ans, il s'implique, au printemps 1938, dans une fâcheuse aventure. Dans le but de se faire de l'argent de poche, la bande de copains dont il fait partie commet quelques larcins. Par facilité, les proches en sont les principales victimes. Georges, de son côté, subtilise bagues et bracelet de sa sœur. Ces cambriolages répétés mettent la ville en émoi. Lorsque la police arrête enfin les coupables, l'affaire fait scandale. Ses talents de poète et de musicien sont arrivés à maturité. De nombreuses chansons sont déjà écrites. Pratiquement toutes celles de cette époque qu'il choisira d'enregistrer deviendront célèbres comme « J'ai rendez-vous avec vous, Brave Margot, Le Gorille, Il n'y a pas d'amour heureux. Il meurt un 29 octobre 1981.



1943 ACTRICE ET BATTANTE



Catherine Deneuve, née Catherine Dorléac ce jour à Paris, est une actrice française. Son père, Maurice Dorléac, était acteur de théâtre et de cinéma mais également directeur de doublage à la Paramount Pictures. Le réalisateur Mel Ferrer lui trouve une ressemblance avec Audrey Hepburn et l'engage pour tourner L'Homme à femmes, avec Danielle Darrieux. Les critiques saluent sa performance. En 1962, elle rencontre Roger Vadim. Ce fut le coup de foudre. Elle vit ensuite avec le cinéaste, de quinze ans son aîné, dont elle a un fils. En 1964, elle incarne le premier rôle féminin du film musical de Jacques Demy, Les Parapluies de Cherbourg, récompensé par la Palme d'or au Festival de Cannes. Tout le monde ne parle que d'elle, de sa beauté, de sa grâce, de cette manière d'être à la fois légère et profonde, gaie et mélancolique. Elle est la révélation de l'année 1964 et devient l'incarnation de l'idéal féminin. En 1965, elle épouse le photographe David Bailey, dont elle se sépare en 1967, mais le divorce n'est prononcé qu'en 1972. Elle vit par la suite avec Marcello Mastroianni, dont elle a une fille, Chiara (née le 28 mai 1972, elle-même actrice), puis avec l'homme d'affaires Bertrand de Labbey, qui reste son agent et avec l'homme de médias Pierre Lescure dans les années 1980. Elle a également eu une liaison avec le réalisateur François Truffaut. En 1971, elle signe le manifeste des 343 salopes affirmant, dans l'objectif d'en obtenir la légalisation, avoir pratiqué l'avortement. Dès les années 1980, Catherine Deneuve se joint aux mouvements pour l'abolition de la peine de mort.

PÉRIMÉNOPAUSE

Comment la reconnaître ?

La périménopause correspond à la période durant laquelle apparaissent certains troubles annonçant l'approche de la ménopause. Reconnaître les signes cliniques et biologiques qui précèdent de quelques mois ou quelques années l'arrêt définitif des règles, peut permettre de mieux vivre cette période souvent difficile de la vie d'une femme.

L'âge moyen d'entrée en périménopause est de 47,5 ans, tandis que la ménopause survient le plus souvent entre 48 et 52 ans. Cette période charnière de la vie d'une femme est souvent difficile. En plus de certains troubles cliniques déstabilisants, l'environnement familial et socioprofessionnel est instable ou incertain : départ des enfants, difficultés conjugales, sexualité troublée, décès ou maladie de parent proche, menace sur le travail, etc. S'y ajoute un symptôme majeur : l'anxiété, qui est largement sous-estimée. Et enfin, la menace de la prise de poids est importante. C'est ainsi que reconnaître les signes de la périménopause peut aider à vivre ce passage délicat.

Quels sont les signes ?

Les manifestations cliniques de la périménopause sont variables d'une femme à une autre et chez une même femme. Il existe trois types de signes cliniques qui se manifestent en succession ou en alternance. Des troubles du cycle dominés par des cycles courts et qui surviennent en moyenne dès 42 ans. Ils s'accompagnent souvent de troubles des règles (flux plus important).

Un syndrome prémenstruel : tension des seins, ballonnements, prise de poids, nervosité et irritabilité, mais aussi, troubles du cycle, comme une alternance de cycles courts et longs ou des règles plus abondantes.

Suspension des règles et bouffées de chaleur. Eh oui, entre 8 et 12% des femmes présentent des bouffées de chaleur alors qu'elles sont encore bien réglées.

D'autres symptômes y sont souvent associés comme la fatigue, la tendance dépressive, les troubles du sommeil et parfois une sécheresse vaginale.

Peut-on prédire ou confirmer la ménopause ?

Chez les femmes encore réglées, les dosages hormonaux sont généralement inutiles. Ils peuvent cependant confirmer une ménopause chez les sujets sans règle depuis longtemps et présentant des bouffées de chaleur ou dans certaines situations cliniques.

Le taux de FSH est alors élevé, tandis que celui des estrogènes est au plus bas. (Dans le cycle normal, quand les ovaires ne produisent plus assez d'estrogène, le système nerveux central répond en produisant une hormone hypophysaire, la FSH qui restimule l'ovaire.)

Le taux de FSH rechute ensuite. Après la ménopause, les ovaires ne produisant plus d'estrogène, la FSH reste tout le temps élevée.)

Quel traitement en cas de périménopause symptomatique ?

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie et d'aider à passer ce cap difficile. Le traitement de la périménopause repose essentiellement sur des progestatifs, mais le traitement varie selon les symptômes. La durée du traitement est à discuter au cas par cas, mais elle est généralement courte, de trois à six mois. Et attention, en périménopause, on peut encore tomber enceinte !



Cuisine

Croquettes de pommes de terre



Ingrédients :
600 g de pommes de terre à chair farineuse
100 g de fromage râpé
1 œuf
2 c. à soupe de farine
10 cl d'huile d'arachide
1 pincée de noix de muscade
Sel, poivre

Préparation :
Peler et rincer les pommes de terre. Les râper à la grille à gros trous. Les déposer sur un linge, le refermer et le tordre pour éliminer toute l'humidité.
Mettre les pommes de terre dans un saladier, saupoudrer de farine et de fromage, ajouter l'œuf battu. Assaisonner de sel, poivre et muscade. Bien mélanger. Façonner des croquettes avec 2 cuillères à soupe. Faire chauffer l'huile dans une grande poêle, déposer les croquettes et les laisser cuire 5 min par face sur feu moyen. Les égoutter et les éponger sur du papier absorbant. Servir les croquettes bien chaudes avec une salade tomate.

Mini banana-crêpes



Ingrédients :
250 g de farine
1 demi-sachet de levure chimique
60 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle
2 oeufs
125 ml de lait
125 g de crème fraîche
2 bananes bien mûres

Préparation :
Mélanger la farine, le sucre, la levure. Battre les oeufs, les ajouter. Ajouter ensuite le lait tiède puis les bananes écrasées, jusqu'à obtenir une pâte bien homogène.
Cuire les minis crêpes dans une poêle anti-adhésive légèrement beurrée en faisant des petits tas, environ 1 à 2 minute de chaque côté. Saupoudrer de sucre glace.
Pour finir... Accompagner de fruits frais en salade, ou de crème glacée.

DOULEURS MUSCULAIRES

Quelles sont les personnes les plus sujettes au mal de dos ?

On parle de mal de dos persistant lorsque la douleur dure depuis plus de 7 à 12 semaines alors que l'on parle de mal de dos permanent ou chronique lorsque la douleur dure depuis plus de 12 semaines, qu'elle est quasi journalière et qu'elle n'a pas tendance à s'améliorer.

Les causes :

Ce mal de dos permanent est lié à l'état de la colonne vertébrale et des muscles mais aussi souvent à des facteurs d'ordre psychologique, professionnel ou personnel. Lorsque l'on a un mal de façon chronique et persistante, il y a en général plusieurs causes intriquées et le traitement devra les prendre en compte.

Le mal de dos est-il définitif, inéluctable ?

Lorsque l'on a mal au dos depuis plusieurs



semaines, et que les traitements semblent peu efficaces, il est difficile d'imaginer que l'on puisse s'améliorer et les perspectives semblent souvent sombres. La douleur envahit la vie et limite progressivement les activités, qu'elles soient professionnelles, de loisir, ou familiales. Il faut se rappeler que si l'on ne peut éliminer l'arthrose ou une hernie discale,

la douleur peut tout à fait disparaître.

Le surpoids peut-il favoriser le mal de dos ?

Les personnes ayant un surpoids ou une obésité semblent plus prédisposées au mal de dos que les sujets de poids normal. Par ailleurs, si l'on a un surpoids, le fait de perdre du poids peut permettre d'améliorer les douleurs du dos. Il faudra dans ce cas accompagner la perte de poids d'une remusculation abdominale et lombaire.

Y a-t-il des formes familiales ?

Le mal de dos n'est pas héréditaire. Souvent plusieurs membres d'une même famille peuvent être atteints mais cela est dû essentiellement à la fréquence du mal de dos dans la population générale. Un terrain familial est vraiment décrit dans quelques cas, mais il est difficile de savoir si cela est dû à l'hérédité ou aux conditions de vie partagées par une même

famille.

Je fume : est-ce que cela peut entraîner le mal de dos ?

De nombreuses études scientifiques démontrent que le mal de dos est plus fréquent chez les fumeurs. Cela peut être dû en particulier à la toux, plus fréquente chez les fumeurs.

ENFANT

Le mal de dos existe-t-il chez les plus jeunes ?

Le mal de dos chez les enfants et les adolescents est peu fréquent. Il concerne un peu plus souvent les filles que les garçons.

Les cartables trop lourds, une cause de mal de dos

Le port d'un cartable trop lourd peut favoriser un mal de dos. On conseille actuellement d'utiliser des cartables à roulettes, à traction, ou un sac à dos, si la charge repose bien sur le haut du dos. Cet élément ne peut malgré tout rarement expliquer à lui seul les douleurs du dos d'un enfant et il faudra vérifier si les activités sportives sont adaptées, si l'enfant a une position assise correcte à son bureau, si l'enfant ne reste pas des heures à regarder la télévision....

Quatre points sont à surveiller particulièrement :

- Le bureau d'écolier qui doit être adapté à la

taille de l'enfant : le plan de travail doit être la bonne hauteur, incliné et non droit et le siège doit être confortable avec un dossier droit.

- Le sac à dos chargé de livres, de plus en plus nombreux et lourds, doit être privilégié par rapport au traditionnel cartable porté d'un seul bras et qui courbe le dos.

- La télévision qui ne doit pas être regardée avachis, «vautrés» de longues heures de côté et la colonne vertébrale tordue !

- La pratique sportive qui ne doit pas être intensive sans avis médical. Si une scoliose est découverte à l'occasion d'un mal de dos, elle n'interdit pas la pratique du sport. Simplement, il est préférable d'orienter l'enfant vers la natation, voire un sport qui favorisera l'extension de son corps.

Source magazine Santé



Trucs et astuces

Une nappe sans plis



Passez un chiffon humide sur la table avant de mettre la nappe. Une fois cette dernière posée, lissez avec les mains et quelques minutes après, elle est impeccable.

Faire tenir une échelle le long d'un mur



Pour s'assurer d'une sécurité maximum afin que l'échelle ne glisse pas, coupez des bouts d'un vieux pneu et mettez les sous les pieds de l'échelle. Ainsi, elle ne glisse-



ra pas.

Poser une vis qui tient

Faites tremper la vis dans de l'ammoniaque ou du vinaigre pur. Une heure après, vissez-la dans son

support. Elle va rouiller et fera



Changer les couleurs des fleurs coupées :

Trempez les têtes dans du colorant alimentaire de votre choix. Ou faites fendre sur quelques cm les tiges des fleurs et versez le colo-

ETATS-UNIS

une consommation d'antidépresseurs en pleine croissance

Selon les autorités sanitaires américaines, les Américains, dès l'âge de 12 ans, sont de plus en plus accros aux antidépresseurs et en consomment aujourd'hui cinq fois plus qu'il y a 20 ans.

Si les Français sont déjà réputés être de grands consommateurs de médicaments et notamment d'antidépresseurs, les Américains ne semblent pas échappés non plus au phénomène. Une étude publiée hier aux Etats-Unis par les autorités sanitaires révèle que les Américains consomment aujourd'hui cinq fois plus d'antidépresseurs qu'il y a 20 ans. Le rapport des Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC) indique même que les antidépresseurs constituent aujourd'hui la troisième classe de médicaments la plus prescrite à tous les âges et même la première chez les Américains de 18 à 44 ans.

Un tiers environ des Américains âgés de 12 ans et plus et ayant des symptômes dépressifs graves sont traités avec des antidépresseurs, rapporte romandie.com. Cela signifie donc que les deux tiers des Américains souffrant de dépression grave ne sont pas traités avec des antidépresseurs, soulignent les CDC, qui relèvent également que plus de 8% de ceux qui prennent ces médicaments n'ont pas de symptôme dépressif.

D'après l'étude, ce dernier groupe pourrait comprendre des sujets prenant des antidépresseurs pour d'autres raisons ou dont les symptômes dépressifs ont disparu. En effet, environ 14% des Américains souffrant d'un état dépressif prennent leur médicament pendant dix ans ou plus, et moins d'un tiers des personnes traitées avec un seul antidépresseur n'avaient pas vu un médecin au cours des douze derniers mois.

Par ailleurs, les chercheurs ont également constaté que les femmes sont deux fois et demi plus nom-



breuses que les hommes à prendre des antidépresseurs. Ainsi, 23% des Américaines de 40 à 59 ans prennent ces médicaments, la plus forte proportion de tous les groupes. Par contre, riches ou pauvres, il n'y a aucune différence dans la prise d'antidépresseurs, souligne le rapport. Pour le Dr Matthew Rudorfer, directeur adjoint de la recherche à l'Institut national américain de la santé mentale (NIMH), ce fort accroissement de la consommation s'explique entre autres par le fait que la nouvelle génération de ces médicaments est perçue comme étant généralement sans risque et bien tolérée.

L'usage d'antidépresseurs pas toujours nécessaire

Toutefois, "cette recherche n'évalue pas le degré d'incapacité des sujets à vivre normalement", explique le Dr

Rudorfer à l'AFP. "C'est la raison pour laquelle les CDC n'utilisent pas les termes de dépression majeure ou clinique", poursuit-il. Or, "il est estimé qu'un Américain sur six souffre d'une dépression majeure ou clinique à un moment de sa vie". Une telle dépression, la plus grave, engendre un ensemble de symptômes pendant plusieurs semaines qui empêchent le malade, qui reste souvent alité, de vivre normalement.

Ainsi, les symptômes dépressifs sévères cités par le rapport des CDC ne sont pas synonymes de dépression clinique et une personne traversant une période difficile de sa vie peut aisément montrer des symptômes dépressifs aigus tels que ceux décrits par les CDC mais a besoin dans ce cas davantage de psychothérapie que d'antidépresseurs.

Guide pour des vêtements plus éco-responsables



De la fabrication des fibres aux rayons des magasins, la filière textile a encore de lourds impacts sur l'environnement. Des associations ont édité un guide pour inciter à l'éco-conception des vêtements...

De la pollution lors de la fabrication de fibres synthétiques à l'impact carbone de la distribution des vêtements dans les boutiques en passant par la lessive des clients, un guide d'éco-conception textiles-habillement a été lancé jeudi par le WWF. «Des effets de l'utilisation massive d'intrants chimiques nocifs pour l'environnement aux conditions de travail et risques pour la santé humaine, le secteur est régulièrement l'objet de scandales», soulignent les dirigeants du WWF-France Isabelle Autissier et Serge Orru en introduction.

La filière textiles-habillement, hors production de fibres naturelles, emploie 30 millions de salariés dans le monde, selon l'OMC, dont 62% en Asie. Par ailleurs, 25% des substances chimiques produites dans le monde sont utilisées pour les textiles. Mais le coton bio ne représentait que 0,55% des 23 millions de tonnes de coton produites dans le monde en 2008, selon le WWF.

Développer l'éco-conception des produits Conçu comme un outil pédagogique, le guide de plus de 100 pages décortique chacune des étapes du cycle de vie des produits textiles en éclairant les enjeux environnementaux et sociaux. L'éco-conception des produits textiles restant peu développée, cet outil « vise à apporter une méthodologie et des alternatives opérationnelles » aux entreprises désireuses de se lancer dans cette expérience. Il prodigue aussi des repères précis pour la rédaction des rapports de responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises qui vont être bientôt obligatoires, et sur les réglementations en vigueur en France et mises en oeuvre par l'Union européenne. Huit fiches techniques allant du choix des fournisseurs de fibres au départ jusqu'aux moyens de soigner ses vêtements ou de les recycler en fin de vie doivent inciter tous les acteurs de la filière « à passer à l'action ». Les procédures pour passer du fil à l'étoffe sont passées au crible avec les conseils pour la teinture, l'impression ou encore le « sablage des jeans qui est proscrit » dans une éco-conception. Une liste des substances chimiques dangereuses pour les clients achetant les vêtements, mais qui peuvent être mortelles pour les ouvriers qui les manipulent, y est incluse ainsi que des repères « pour s'y retrouver dans le labyrinthe des labels » comme Ecocert équitable, Max Havelaar ou Biogarantie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FREINS ABS

Date : 1973 Lieu : Allemagne

Les premiers freins ABS ont été inventés par les allemands en 1973, mais ils sont apparus sur le marché seulement au début des années 80. ABS signifie : anti blocking system. Malgré le fait que plusieurs personnes soient contre en disant que le mécanisme est inutilement complexe, les freins ABS ont été souvent présentés comme étant la solution à tous les problèmes de freinage. D'ailleurs, leur efficacité a été prouvée hors de tous doutes lors de multiples essais.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h36
Dohr	13h20
Asr	15h38
Maghreb	18h10
Icha	19h27

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1403 | Ven. 21- Sam. 22 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FIN DE LA CONFÉRENCE DE L'OIM

Les gouvernements encouragés à reconnaître la migration

L'organisation internationale pour les migrations (OIM) encourage les gouvernements à reconnaître que la migration est également un déterminant social de la santé des migrants, a indiqué, jeudi, l'Organisation.



L'Organisation "encourage les gouvernements à regarder au-delà des déterminants sociaux de santé traditionnels tels que la pauvreté, l'éducation, les conditions de travail et de vie, et de reconnaître que la migration est également un déterminant social de la santé des migrants", alors que la Conférence mondiale sur les migrations s'achevait jeudi à Rio (Brésil). "Le chemin à suivre est clair pour l'OIM", a affirmé William Lacy Swing, directeur général de l'OIM, qui participe à la session clôture de la rencontre, ajoutant que "nous devons d'abord effacer les mythes sur la migration et reconnaître mondialement que les migrants sont indispensables au développement économique et social mondialisé d'aujourd'hui". "Deuxièmement, nous devons reconnaître (...) que les migrants sont souvent exposés à des maladies pendant le processus de migration et à leur arrivée dans les pays de destination, qui augmentent leur vulnérabilité aux mauvais états de santé", a-t-il préconisé.

"L'OIM s'est engagée à entrer en partenariat avec les gouvernements afin de fournir l'aide nécessaire qui permettra de garantir le

droit des migrants à la santé et de surmonter les obstacles tels que la discrimination et le sentiment antimigrants", a assuré M. Swing.

Lors de la conférence, les gouvernements devraient adopter la Déclaration de Rio, exprimant leur engagement à réduire les inégalités en matière de santé par le biais de mesures sur les déterminants sociaux de santé. Dans la Déclaration de Rio, l'OIM encourage les gouvernements à "renforcer leurs efforts visant à éliminer les inégalités en matière de santé en s'assurant que les migrants et les populations mobiles aient un accès égal aux soins et aux services de soutien, indépendamment de leur statut migratoire légal". La déclaration devrait, également, mettre l'accent sur "les partenariats multisectoriels en vue de développer une cohérence des mesures politiques sur les déterminants sociaux de la santé des migrants, ces collaborations doivent inclure des professionnels de la santé et des acteurs de la migration, du travail, du logement et de l'éducation", selon l'OIM.

Elle devrait, en outre, y "promouvoir l'élimination des politiques et pratiques discriminatoires qui touchent la santé des populations migrantes", a préconisé l'organisation.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

73 morts et 817 blessés en 1 semaine

73 personnes sont mortes et 817 autres ont été blessées dans 503 accidents de la route survenus entre le 12 et 18 octobre sur l'ensemble du territoire national, indique un bilan de la Gendarmerie nationale rendu public jeudi.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré une hausse du nombre d'accidents (+22) et de décès (+4) contre une baisse du nombre de blessés (- 101), en comparaison avec la semaine précédente, précise la même source. Selon le bilan, la wilaya de Sétif vient en première place avec 36 accidents suivie d'Alger (25), Oran (24), Médéa

(19) accidents et Tébessa avec 18 accidents.

Ces accidents sont principalement dus à la perte de contrôle du véhicule (100 accidents), l'excès de vitesse (88), les dépassements dangereux (46), le comportement des piétons (38) et au non-respect de la distance de sécurité et de la priorité (33), ajoute la Gendarmerie nationale.

Parmi les principales axes routiers ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents la Gendarmerie nationale cite les routes nationales N° 83, 12, 01, 16, 03, 05 et 02, ajoute-t-on de même source.

BATNA

Saisie de plus de 11 quintaux de viande avariée

Une quantité de 11,4 quintaux de viande avariée a été saisie, jeudi, dans un dépôt situé au centre-ville de Batna par les services de contrôle de la direction du commerce, a-t-on appris du chef de service de la qualité, M. Azouz Benzédira.

La saisie a été opérée au cours d'une opération ordinaire de contrôle, effectuée en présence d'un vétérinaire de l'inspection de wilaya qui a confirmé, sur place, le caractère impropre à la consommation de cette viande dont la couleur et l'odeur étaient "suffisamment édifiantes", précise la même source. La

quantité de viande saisie se compose de 6 quintaux de viande de boeuf 4 quintaux de viande hachée et 1,4 quintal d'abats. Elle était destinée à la fabrication de merguez, a-t-on précisé encore.

De nombreuses personnes auraient été victimes d'une dangereuse toxi-infection si cette viande avait été commercialisée, selon ce responsable qui en appelle à la vigilance des consommateurs lors de l'achat de viande, en particulier de merguez dont la fabrication "recourt à un grand nombre d'épices fortes pour masquer l'odeur de la viande avariée".

PLUIES DILUVIENNES À SKIKDA

Deux femmes disparues à El Harrouch

Les éléments de la Protection civile de Skikda, dont plusieurs plongeurs, poursuivaient encore dans la matinée de vendredi les recherches pour tenter de retrouver 2 femmes disparues à la suite de la crue de l'Oued En 'sa, près d'El Harrouch (Skikda), constate-t-on.

Les deux femmes se trouvaient à bord d'un véhicule de tourisme emporté par ce cours d'eau, gonflé par les pluies diluviennes qui se sont abattues dans cette région jeudi soir entre 17h et 21 h, a indiqué un officier de la Protection civile, précisant qu'une troisième personne, un homme qui conduisait sans doute le véhicule (retrouvé dans la nuit de jeudi à vendredi), a pu s'échapper de la voiture.

Les recherches, supervisées par le directeur de wilaya de la Protection civile, s'effectuent sur toute la longueur de l'Oued entre les villes d'El Harrouch et de Ramdane-Djamel, a précisé la même source.

USM ALGER, DÉPART D'HERVÉ RENARD

Un entraîneur étranger pressenti à la barre technique

L'entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), le Français Hervé Renard, quittera son poste après le match face au WA Tlemcen, prévu samedi, pour le compte de la 6e journée du championnat professionnel de Ligue 1, et sera remplacé "dans une semaine au plus tard par un étranger", a indiqué vendredi le vice-président du club algérois, Rabah Haddad. "Effectivement, je confirme le départ de Renard à l'issue du dernier match qu'il dirigera samedi à Tlemcen, il a trouvé un accord pour prendre ne mains la sélection zambienne", a-t-il affirmé à la Radio nationale.

Hervé Renard avait rejoint l'USM Alger en janvier 2011, pour un contrat de deux ans et demie, succédant à Noureddine Saâdi.

Dans son contrat, il est stipulé que dans le cas où il conclura avec une sélection, celui-ci sera résilié à l'amiable. "Il est écrit noir sur blanc, Renard quittera l'équipe dans le cas où il rejoindra une équipe nationale, ce qui est le cas désormais", a-t-il ajouté. Pour ce qui est de sa succession, le responsable usmiste, a révélé qu'une dizaine de curriculum vitae (CV), ont été reçus au niveau de la direction.

L'ÉNERGIE SOLAIRE SERA GÉNÉRALISÉE EN ALGÉRIE Le traitement des eaux usées concerné

L'Office national d'assainissement (ONA) envisage de généraliser l'expérience d'utilisation de l'énergie solaire au niveau des stations de traitement et d'épuration des eaux usées, programmées notamment dans les régions sahariennes, a indiqué, jeudi à Oran, sa conseillère, Mme Nacéra Medebdeb.

«L'utilisation de l'énergie solaire dans le fonctionnement de ces stations, au moins en matière d'éclairage, aidera à réduire la facture de consommation d'électricité et à la préservation de l'environnement», a-t-elle ajouté à l'occasion du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et

développement durable, ouvert mercredi. Mme Medebdeb a relevé l'existence de 105 stations d'assainissement et plus de 300 stations de pompage.

Le succès de l'expérience d'utilisation de l'énergie solaire dans le fonctionnement de ce type d'installations, en collaboration avec l'unité de développement des énergies photovoltaïques, a motivé selon elle la généralisation de l'opération aux stations d'Aïn Sefra et Méchria en cours de réalisation dans la wilaya de Naâma, et à l'inclusion de ce type d'énergies dans les appels d'offres pour la réalisation de telles stations.

OOPÉRATIVE KEROUANI À SÉTIF

Affrontements entre des commerçants et les habitants

Des affrontements ont opposé, jeudi, les habitants de la coopérative Kerouani (les "Abattoirs"), à la sortie sud de la ville de Sétif, à des commerçants de gros de produits alimentaires activant dans cette cité. Plusieurs personnes ont été arrêtées par les services de sécurité à la suite de ces troubles qui ont conduit à la fermeture du pont menant à la cité, sur lequel ont été dressées des barricades de pneus brûlés par des habitants. Ces derniers appellent au déménagement du marché de gros, situé dans tous les rez-de-chaussée des immeubles, en raison des "énormes nuisances", notamment sonores, causées aux riverains.



La cité vit depuis un mois une situation de tension qui a même conduit à des bagarres qui ont fait plusieurs blessés.